



THERMOROSSI

PELLET, WOOD & SUN TECHNOLOGIES

MANUEL D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN



IONICA IDRA

A LIRE IMPERATIVEMENT



**INFORMATIONS
IMPORTANTES
POUR LA SECURITE
ET LE BON
FONCTIONNEMENT**

SOMMAIRE

1 INTRODUCTION

- 1.1 INSTRUCTIONS GENERALES
- 1.2 SYMBOLIQUE
- 1.3 REGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS
- 1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

3 INSTALLATION

- 3.1 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES
- 3.2 POSITION DU TERMINAL
- 3.3 AIR COMBURANT DISPONIBLE
- 3.4 DISTANCE DE SECURITE
- 3.5 SCHEMA HYDRAULIQUE

4 DESCRIPTION GÉNÉRALE

- 4.1 FONCTIONNEMENT
- 4.2 GRANULÉS
- 4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT
- 4.4 COMPOSANTS PRINCIPAUX
- 4.5 PANNEAU DE COMMANDE
- 4.6 PANNEAU POSTERIEUR

5 MONTAGE

- 5.1 DEBALLAGE DE L'APPAREIL
- 5.2 SORTIE DES FUMÉES
- 5.3 MONTAGE DES REVETEMENTS

6 MISE EN ROUTE

- 6.1 PARAMETRES
 - 6.1.1 JOUR ET HEURE
 - 6.1.2 FONCTION CRONO
 - 6.1.3 ACTIVATION DE LA PROGRAMMATION
 - 6.1.4 VITESSE D'EXTRACTION
 - 6.1.5 FONCTION THERMOCONTROL
 - 6.1.6 FONCTION ACS SUMMER
 - 6.1.7 FONCTION T. AMBIENT
 - 6.1.8 FONCTION THERMO ACS
- 6.2 PREMIER ALLUMAGE

7 UTILISATION

- 7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT
- 7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL

8 ENTRETIEN ET NETTOYAGE

9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

10 SCHEMA ELECTRIQUE

11 VUES ECLATEES

12 GARANTIE

CERTIFICAT DE CONFORMITE

DICHIARAZIONE DI CONFORMITA'
DECLARATION OF CONFORMITY

La **THERMOROSSI S.P.A., VIA GRUMOLO N° 4 36011 ARSIERO (VI)**, sotto la sua esclusiva responsabilità DICHIARA che l'apparecchiatura descritta in appresso:
DECLARES that the product:

Descrizione <i>Description</i>	Stufa a pellet Pellet stove
Marchio <i>Trademark</i>	THERMOROSSI S.P.A.
Modello <i>Model</i>	PIDRA 28

è conforme alle disposizioni legislative che traspongono le seguenti Direttive:

- 2004/108/CE (Direttiva EMC)
- 2006/95/CE (Direttiva Bassa Tensione)
- 2011/65/EU (Direttiva RoHS 2)

is in accordance with the following Directives:

- 2004/108/EC Directive (EMC Directive)
- 2006/95/EC Directive (Low Voltage Directive)
- 2011/65/EU Directive (RoHS 2)

e che sono state applicate tutte le norme e/o specifiche tecniche di seguito indicate
and that all the following standards have been applied

EN 55014-1	EN 60335-1	EN 50581
EN 55014-2	EN 60335-2-102	
EN 61000-3-2	EN 62233	
EN 61000-3-3		

Ultime due cifre dell'anno in cui è affissa la marcatura CE 14
Last two figures of the year of the CE marking

Luogo **Arsiero**
Place

Data **05/03/2014**
Date

Firma 
Sign. THERMOROSSI S.P.A.
Un Amministratore

DECLARATION DE PERFORMANCE

Dichiarazione di prestazione in accordo con il Regolamento (UE) 305/2011
Declaration of performance according to Regulation (EU) 305/2011

N° 49

Codice di identificazione unico del prodotto-tipo:
Unique identification code of the product type:

- 1 **PIDRA 28**, apparecchio per il riscaldamento domestico, con acqua, alimentato a pellet di legno
PIDRA 28, *residential space heating appliance with water fired by wood pellets*
EN 14785:2006

Numero di tipo, lotto, serie o qualsiasi altro elemento che consenta l'identificazione del prodotto da costruzione ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 4:

- 2 *Type, batch or serial number or any other element allowing identification of the construction product as required under Article 11(4):*
PIDRA 28

Uso o usi previsti del prodotto da costruzione, conformemente alla relativa specifica tecnica armonizzata, come previsto dal fabbricante:

- 3 *Intended use or uses of the construction product, in accordance with the applicable harmonised technical specification, as foreseen by the manufacturer:*
Apparecchio per il riscaldamento domestico, con acqua, alimentato a pellet di legno
Residential space heating appliance with water fired by wood pellets

Nome, denominazione commerciale registrata o marchio registrato e indirizzo del fabbricante ai sensi dell'articolo 11, paragrafo 5:

- 4 *Name, registered trade name or registered trade mark and contact address of the manufacturer as required pursuant Article 11(5):*
THERMOROSSI S.P.A. Via Grumolo, n° 4 36011 Arsiero (VI)

Sistema o sistemi di valutazione e verifica della costanza della prestazione del prodotto da costruzione di cui all'allegato V:

- 5 *System or systems of assessment and verification of constancy of performance of the construction product as set out in Annex V:*
Sistema 3 e 4 / *System 3 and 4*

Nel caso di una dichiarazione di prestazione relativa ad un prodotto da costruzione che rientra nell'ambito di applicazione di una norma armonizzata:

In case of the declaration of performance concerning a construction product covered by a harmonised standard:

- 6 L'organismo notificato **TÜV Rheinland Energie und Umwelt GmbH N° 2456** ha determinato il prodotto-tipo in base a prove di tipo secondo il sistema 3 cd ha rilasciato il rapporto di prova **K10782013T1**
The notified laboratory TÜV Rheinland Energie und Umwelt GmbH N° 2456 performed the determination of the product type on the basis of type testing under system 3 and issued test report K10782013T1

DECLARATION DE PERFORMANCE

Prestazione dichiarata / Declared performance

Specifica tecnica armonizzata: <i>Harmonized technical specification:</i>	EN 14785:2006
Caratteristiche Essenziali <i>Essential characteristics</i>	Prestazione / Performance
Sicurezza antincendio / Fire safety	
Reazione al fuoco / <i>Reaction to fire</i>	A1
Distanza da materiali combustibili <i>Distance to combustible materials</i>	Minime distanze / <i>Minimum distances</i> (mm): posteriore / <i>rear</i> = 200 lati / <i>sides</i> = 200 frontale / <i>front</i> = 800 soffitto / <i>ceiling</i> - - pavimento / <i>floor</i> - -
Rischio di fuoriuscita di braci incandescenti <i>Risk of burning fuel falling out</i>	Passa / <i>Pass</i>
Emissione di prodotti della combustione <i>Emission of combustion products</i>	CO 86,2 mg/m ³ Alla potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i> CO 224,6 mg/m ³ Alla potenza termica ridotta / <i>Reduced heat output</i>
Temperatura superficiale / Surface temperature	Passa / <i>Pass</i>
Sicurezza elettrica / Electrical safety	Passa / <i>Pass</i>
Pulizia / Cleanability	Passa / <i>Pass</i>
Pressione massima di esercizio <i>Maximum operating pressure</i>	2,5 bar
Temperatura fumi a potenza termica nominale <i>Flue gas temperature at nominal heat output</i>	T 133°C
Resistenza meccanica (per sopportare un camino/una canna fumaria) <i>Mechanical resistance(to carry a chimney/flue)</i>	NPD {Nessuna Prestazione Determinata}
Potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i>	25,69 kW
Potenza termica resa in ambiente / <i>Room heating output</i>	1,05 kW
Potenza termica ceduta all'acqua / <i>Water heating output</i>	24,64 kW
Rendimento <i>Efficiency</i>	91,73 % Alla potenza termica nominale / <i>Nominal heat output</i> 93,32 % Alla potenza termica ridotta / <i>Reduced heat output</i>

7

La prestazione del prodotto di cui ai punti 1 e 2 è conforme alla prestazione dichiarata di cui al punto 7. Si rilascia la presente dichiarazione di prestazione sotto la responsabilità esclusiva del fabbricante di cui al punto 4

8

The performance of the product identified in points 1 and 2 is in conformity with the declared performance in point 7. This declaration of performance is issued under the sole responsibility of the manufacturer identified in point 4

Firmato a nome e per conto del fabbricante da
Signed for and on behalf of the manufacturer

 (nome e funzione)
(name and title)

Luogo/Place
Arsiero

Data/Date
05/03/2014

1 INTRODUCTION

1.1 INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Ce manuel d'utilisation et d'entretien constitue une partie intégrante et essentielle du produit et il devra de ce fait être conservé par l'utilisateur. Avant de procéder à l'utilisation et à l'entretien, lire attentivement toutes les instructions contenues dans ce manuel.

L'utilisateur est tenu d'effectuer toutes les opérations d'entretien indiquées dans ce manuel. Cet appareil ne pourra être utilisé que pour l'usage auquel il est destiné.

Toute autre utilisation doit être considérée inadéquate et par conséquent dangereuse ; l'utilisateur assume donc toute responsabilité en cas d'utilisation inadéquate.

Les opérations d'installation, d'entretien et éventuellement de réparation doivent être effectuées par un professionnel qualifié et conformément aux normes en vigueur et aux instructions fournies par le fabricant de l'appareil.

En cas de réparation, il sera nécessaire de n'utiliser que des pièces de rechange originales.

Toute installation incorrecte ou mauvais entretien peut provoquer de graves dommages aux personnes, aux animaux ou aux biens et décharge le fabricant de toute responsabilité.

Avant toute opération de nettoyage ou d'entretien il est nécessaire de débrancher l'appareil du réseau d'alimentation en intervenant sur l'interrupteur général de l'installation ou sur tout autre organe d'interception installé en amont de l'appareil.

Il est nécessaire d'installer le produit dans un lieu à l'épreuve du feu et équipé de tous les services (alimentations et évacuations) nécessaires à l'appareil pour un fonctionnement correct et en toute sécurité.

Toute intervention non explicitement autorisée par Thermorossi sur tous les systèmes, composants ou pièces intérieures et extérieures de l'appareil, ainsi que sur tous les accessoires fournis avec celui-ci entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

En cas de vente ou de transfert de l'appareil à un autre utilisateur s'assurer que le manuel accompagne toujours l'appareil.

Thermorossi conserve les droits d'auteur sur les présentes instructions de service, qui ne pourront être reproduites ou communiquées à des tiers sans l'autorisation nécessaire et ne pourront être utilisées pour des buts concurrentiels.

1.2 SYMBOLIQUE

DOMMAGES AUX PERSONNES



Ce symbole de sécurité indique des messages importants.

Le non respect de ces messages ou instructions peut provoquer de graves dommages à l'utilisateur de l'appareil.

DOMMAGES AUX BIENS



Ce symbole de sécurité indique des messages ou instructions à respecter scrupuleusement pour le bon fonctionnement de l'appareil.

Le non respect de ces messages ou instructions peut causer de graves dommages à l'appareil et/ou à l'installation.

INFORMATIONS



Ce symbole signale des instructions importantes pour le bon fonctionnement de l'appareil ou de l'installation.

Le non respect de ces messages ou instructions peut altérer le bon fonctionnement de l'appareil.

1.3 RÉGLEMENTATIONS ET RECOMMANDATIONS

NORMES DE RÉFÉRENCES

Normes internationales observées pour la conception, l'industrialisation et la production des appareils indiqués dans ce manuel :

- Directive Européenne 73/23/CEE - Norme CEI 61/50
- Directive Européenne 93/68/CEE - Norme CEI EN 60204

- Directive Européenne 89/336/CEE - Norme CEI 64-8 (IEC 364)

- Norme CEI EN 14785 : 2006 - Norme CEI EN 303.5 : 1999

RECOMMANDATIONS

Avant d'utiliser l'appareil, lire attentivement l'intégralité du présent manuel. Il est indispensable de connaître les informations et prescriptions contenues dans cette publication pour une utilisation correcte de l'appareil.

L'opération de connexion du panneau électrique doit entièrement être effectuée par un personnel qualifié et formé ; aucune responsabilité ne sera reconnue pour tout dommage, même à des tiers en cas de non-respect total des instructions fournies pour l'installation, l'utilisation et l'entretien de l'appareil.



Toute modification effectuée par l'utilisateur ou par toute autre personne agissant pour son compte, est sous son entière responsabilité.

Toutes les opérations nécessaires à l'installation et au bon fonctionnement de l'appareil avant et durant son utilisation sont à la charge de l'utilisateur.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Attention : l'appareil doit obligatoirement être connecté à une installation munie d'une prise de terre PE (conformément aux normes 73/23 CEE et 93/98 CEE relativement aux équipements à basse tension).

Avant d'installer l'appareil il est nécessaire de vérifier le bon fonctionnement du circuit de terre du système d'alimentation.



Attention : la ligne d'alimentation doit avoir une section compatible avec la puissance de l'appareil. La section des câbles ne doit en aucun cas être inférieure à 1,5 mm². L'appareil doit être alimenté avec une tension de 220-240 V à 50 Hz. Toute variation de tension supérieure à 10% peut donner lieu à un fonctionnement irrégulier ou endommager le dispositif électrique et/ou donner lieu à des problèmes d'allumage et d'utilisation. Prévoir l'utilisation d'un stabilisateur de courant. L'appareil doit être positionné de manière à ce que la prise d'alimentation domestique soit accessible.

La présence d'un disjoncteur différentiel adéquat est obligatoire en amont de l'appareil.

L'appareil doit obligatoirement être relié à la terre. La non-observation de cette obligation peut provoquer des dommages non-couverts par la garantie. La mise à la terre doit être vérifiée par un personnel qualifié. Pour éviter la corrosion électro-chimique du corps de l'appareil, il n'est pas autorisé d'utiliser de tuyaux en acier zingué.

Attention: ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées. Ne pas aspirer de cendres chaudes: l'aspirateur peut être endommagé. Les travaux de nettoyage décrits dans ce manuel doivent être effectués lorsque l'appareil est froid.



1.4 TRANSPORT ET STOCKAGE

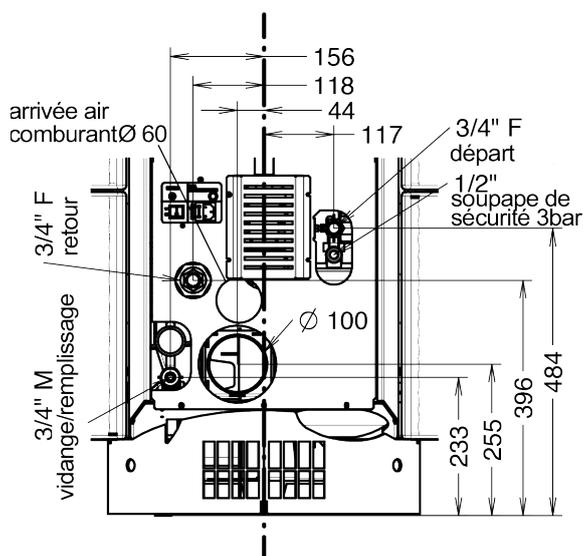
TRANSPORT ET MANUTENTION

L'appareil doit toujours être manipulé en position verticale et uniquement au moyen d'outils de transport adaptés. Veiller attentivement à ce que le panneau électrique, la vitre et toutes les parties délicates soient protégées contre tout éventuel choc mécanique susceptible de compromettre leur intégrité et leur bon fonctionnement.

STOCKAGE

L'appareil doit être conservé dans un lieu dépourvu d'humidité et à l'abri des intempéries; il est déconseillé de poser l'appareil à même le sol. L'entreprise décline toute responsabilité pour tout dommage causé à des planchers en bois ou en d'autres matériaux. Il est déconseillé de stocker l'appareil pendant des périodes longues.

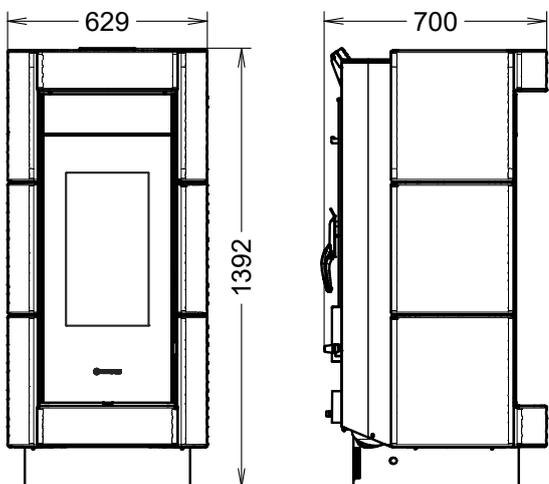
2 CARACTERISTIQUES TECHNIQUES



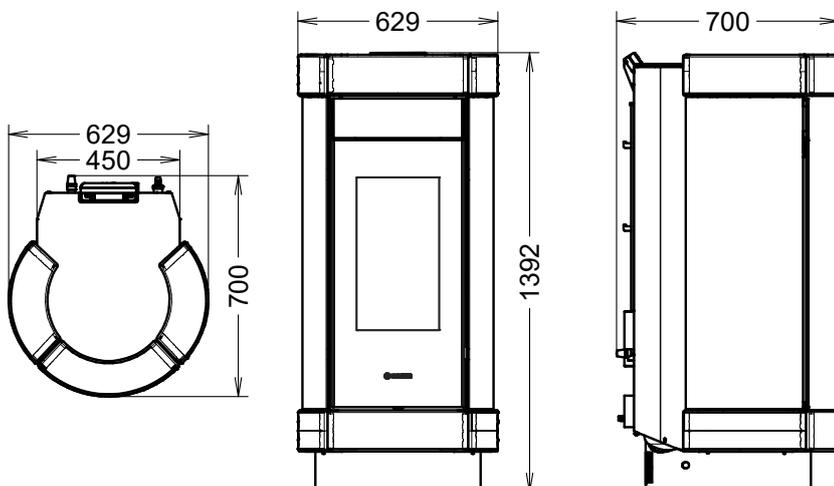
Le volume pouvant être chauffé dépend significativement de l'isolation de l'habitation, de sa conformation ainsi que de la position de l'appareil de chauffage.

		IONICA IDRA	
Hauteur (mm)	1392		
Profondeur (mm)	700		
Largeur (mm)	629		
Poids (Kg)	245		
Consommation pellets min/max (Kg/h)	1.5/6.1		
Diam. sortie des fumées (mm)	100		
Dépression min. conduit de fumées (Pa)	10		
Capacité du réservoir (Kg)	≈ 40		
Référentiel normatif	EN 14785:2006		
Allure	Réduite	Nominale	
Puissance (kW)	6.5	25.7	
Rendement	93.3%	91.7%	
CO à 13% O ₂	-	0.007%	
T°C moyenne des fumées (°C)	65.8	132.3	
Débit des fumées (g/s)	10.7	20.6	
Raccordement électrique	230V - 50Hz		
Consommation électrique max.	340W		
Consommation électrique min.	90W		
Consommation électrique en veille	4,8W		
T°C max. de fonctionnement (°C)	80		
T°C min de retour (°C)	55		
Contenance en eau (L)	36		
Pression de fonctionnement (bar)	1,5		
Pression max. de fonctionnement (bar)	2,5		
Raccordement chauffage	3/4"		
Soupape de sécurité	1/2"		
Remplissage/ Vidange	3/4"		
Pertes de charge avec Δ de 20°C départ/ retour	32,2		

Ionica Idra Céramique



Ionica Idra Métal



3 INSTALLATION

3.1 DIMENSIONNEMENT DU CONDUIT DE FUMÉES

Tirage préconisé à puissance nominale : 10 Pa



Le dimensionnement doit être réalisé conformément à la norme EN 13384 afin de respecter le tirage préconisé.



Diamètre minimal recommandé du conduit de fumées défini selon la hauteur et le nombre de coudes à 90° sur le conduit de raccordement :

Coude \ Hauteur	3 m	4 m	5 m	6 m	7 m	8 m
0 coude	X	X	Ø 150 mm	Ø 150 mm	Ø 130 mm	Ø 130 mm
1 coude à 90°	X	X	X	Ø 180 mm	Ø 150 mm	Ø 150 mm
2 coudes à 90°	X	X	X	X	X	Ø 180 mm



Il est conseillé d'utiliser le diamètre minimal recommandé lors du dimensionnement. En cas nécessité d'augmentation du diamètre, respecter les recommandations de diamètre maximal indiquées ci-dessous. Il est recommandé de ne jamais dépasser le diamètre Ø 200 mm.

Diamètre minimal recommandé	Ø 130 mm	Ø 150 mm	Ø 180 mm
Diamètre maximal autorisé	Ø 180 mm	Ø 200 mm	Ø 200 mm

3.2 POSITION DU TERMINAL



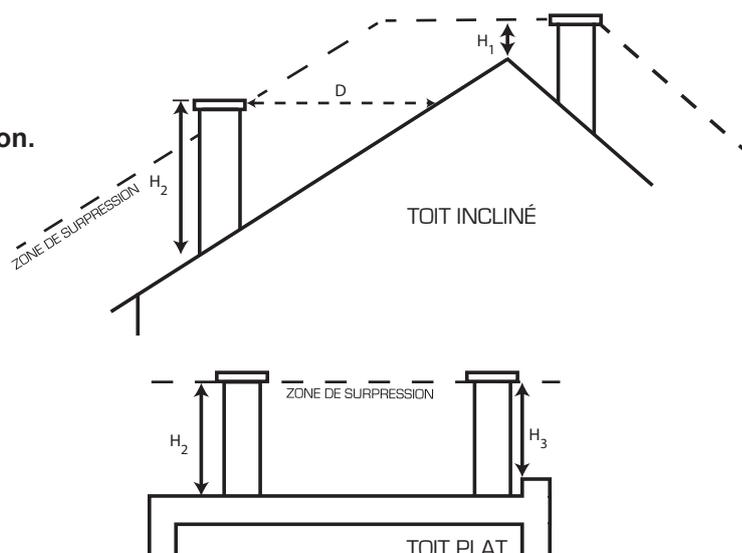
Le terminal doit toujours être situé hors zone de reflux et hors zone de surpression.



Le positionnement du terminal doit toujours être réalisé conformément à la norme EN 15287.

Distance minimale recommandée

- $H_1 \geq 0,40 \text{ m}$
- $H_2 \geq 1,20 \text{ m}$
- $H_3 \geq 1,00 \text{ m}$
- $D \geq 2,30 \text{ m}$



3.3 AIR COMBURANT DISPONIBLE



L'entrée d'air doit toujours être suffisante afin de permettre le bon fonctionnement de l'appareil.

Surface d'entrée d'air minimum requise

100 cm²

PRISE D'AIR INDIRECTE

Surface minimum 50cm². Cette surface correspond à la section réelle de passage de l'air. De préférence placée face aux vents dominants. Attention à ne pas prélever de l'air pollué.

PRISE D'AIR DIRECTE

- Cas 1 :

Prise d'air directe sur l'extérieur. De préférence placée face aux vents dominants. Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m.

- Cas 2 :

Prise d'air dans un local ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. Attention à ne pas prélever de l'air pollué.

- Cas 3 :

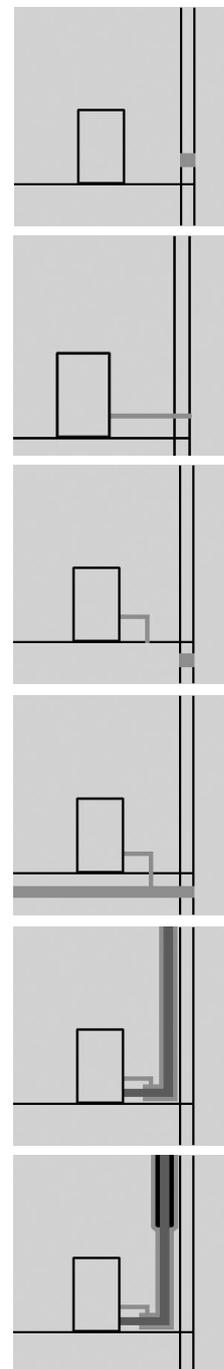
Prise d'air dans un vide sanitaire ventilé sur l'extérieur. Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. La section totale libre des ouvertures exprimées en cm² doit être au moins égale à 5 fois la surface au sol du vide sanitaire exprimée en m².

- Cas 4 (uniquement sur pellet) :

Prise d'air dans un conduit concentrique non isolé (type Apollo, Diflux, Pgi, Bioten ou autres). Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. Longueur max. du concentrique servant d'amenée d'air : 4m.

- Cas 5 :

Prise d'air dans un conduit concentrique isolé (type Efficiencia ou autres). Raccordement via un conduit (diam. 50 ou 60 pour pellet et 80 pour bûche) d'une longueur max. de 1m. Longueur max. du concentrique servant d'amenée d'air : 8m.



3.4 DISTANCE DE SECURITE

Ecart au feu par rapport à tout matériau combustible :

- frontal 800 mm
- postérieur 200 mm
- latéral 200 mm
- supérieur -
- inférieur -

3.5 SCHEMAS HYDRAULIQUES

Mise en place obligatoire d'une vanne thermostatique tarée à 55°C sur le retour chauffage de l'appareil.

Le montage d'un ballon d'accumulation est recommandé. Le montage sans ballon d'accumulation est possible sous conditions mais déconseillé pour le confort d'utilisation.

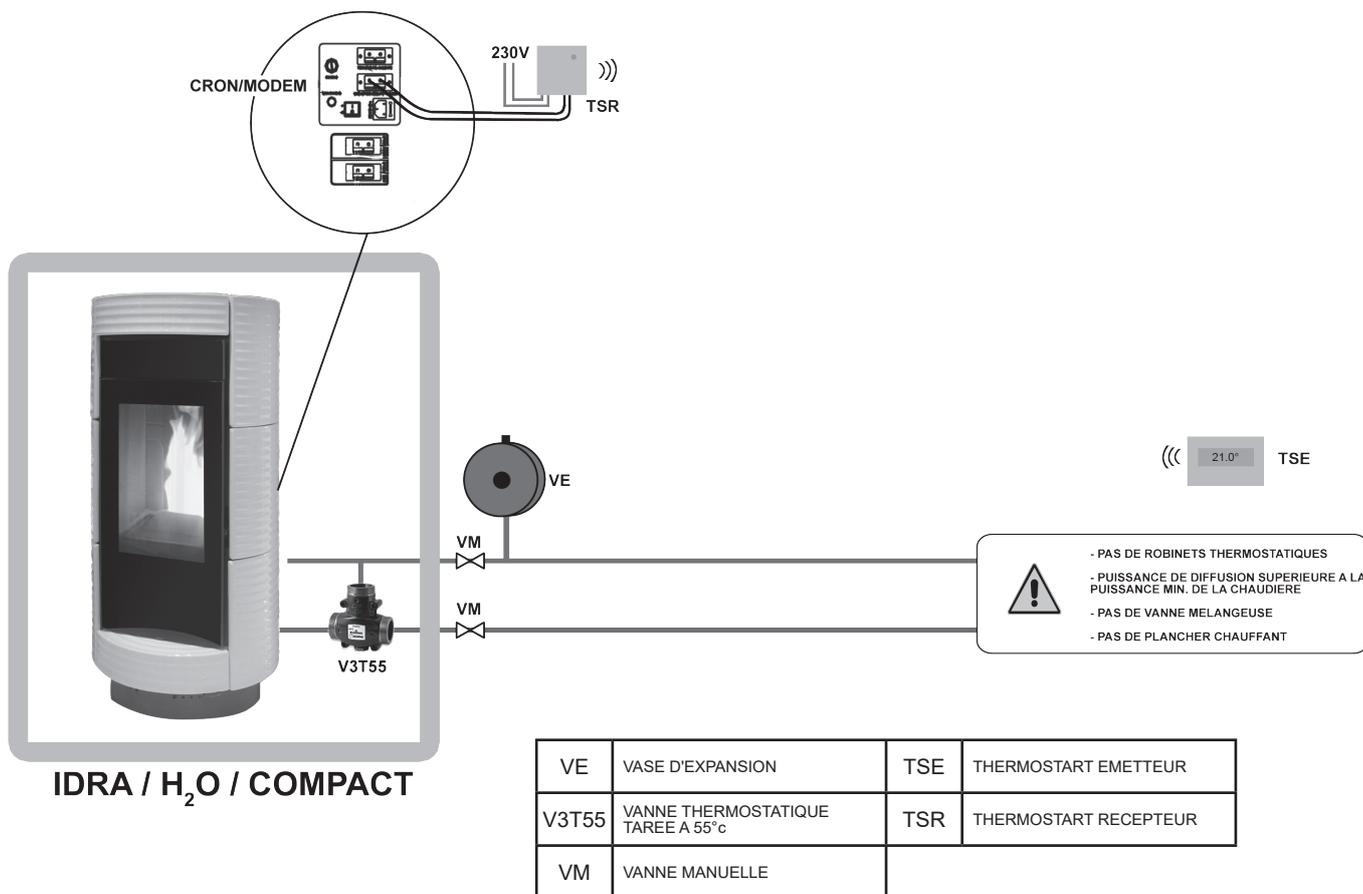
Volume d'accumulation à prévoir : 15L par kW de puissance nominale de l'appareil avec un minimum de 300L.

Une bouteille de mélange n'est pas un ballon d'accumulation.

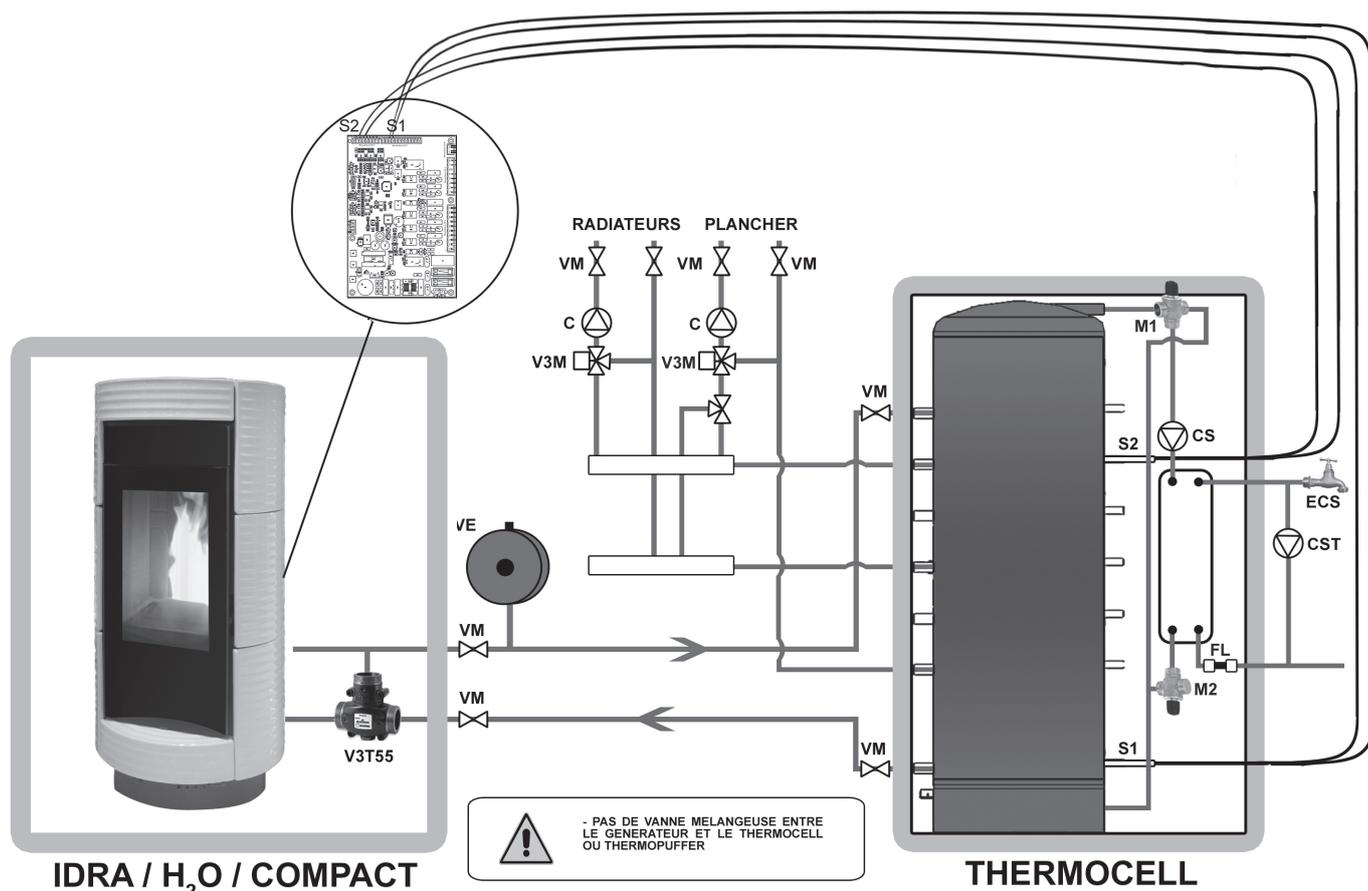
En l'absence d'accumulateur: mise en place interdite de robinets thermostatiques sur les radiateurs, puissance de diffusion des radiateurs supérieure à la puissance minimum de la chaudière, raccordement sur plancher chauffant interdit.



SANS ACCUMULATION / AVEC THERMOSTART



AVEC THERMOCELL OU THERMOPUFFER



VE	VASE D'EXPANSION	V3M	VANNE 3 VOIES MOTORISEE	M1	MITIGEUR DE REGLAGE DE LA T° DE L'ECS	CST	CIRCULATEUR SANITAIRE AVEC THERMOSTAT
VT55	VANNE THERMOSTATIQUE TAREE A 55°C	S1	SONDE BASSE	M2	MITIGEUR DE MODULATION DE FLUX	FL	FLUSSOSTAT
VM	VANNE MANUELLE	S2	SONDE HAUTE	CS	CIRCULATEUR SANITAIRE ASSERVI AU FLUSSOSTAT	ECS	EAU CHAUDE SANITAIRE
C	CIRCULATEUR						

MISE EN GARDE



Dans tous les cas l'installation de l'appareil doit être réalisée par un professionnel qualifié et doit respecter les préconisations du constructeur.

Tout manquement aux obligations prévues par le fabricant entraîne la déchéance de la garantie et l'exclusion de toute responsabilité du fabricant.

ATTENTION : la présence et l'utilisation de ventilateurs d'extraction, hotte extractive, VMC double flux ou autres appareils peut engendrer des problèmes de fonctionnement de l'appareil.

La pièce dans laquelle l'appareil sera placé doit être suffisamment aérée. L'appareil doit être placé à une distance minimale de sécurité des murs et des meubles autour de lui. Dans le cas où des objets inflammables sont situés à proximité de l'appareil, cette distance doit être augmentée de manière significative. Dans le cas d'un plancher en bois ou en matériaux combustibles, il est conseillé d'interposer entre l'appareil et le sol, une plaque de protection ignifuge. L'installation à proximité de matériaux sensibles à la chaleur est autorisée à condition qu'une protection adéquate, isolante et ignifuge soit interposée. Le non respect de ces instructions invalide immédiatement la garantie de l'appareil.

4 DESCRIPTION GÉNÉRALE

4.1 FONCTIONNEMENT

Cet appareil a été construit pour satisfaire pleinement les exigences de chauffage et de praticité. Des composants de première qualité et des fonctions gérées au moyen d'une technologie à microprocesseur garantissent une haute fiabilité et un rendement optimal.

4.2 GRANULÉS

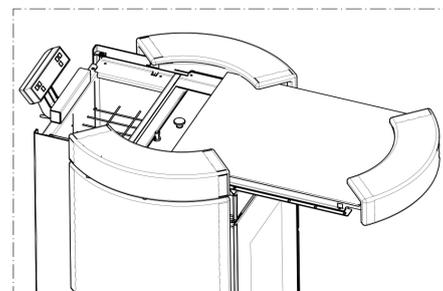
Le combustible utilisé est nommé granulés ou pellets, il s'agit de granulés de sciure de bois compressée. Cette solution vous permet de jouir pleinement de la chaleur de la flamme sans devoir alimenter manuellement la combustion. L'utilisation de combustibles non conformes à la norme EN 14961-2 A1 et A2 ou équivalent invalide immédiatement la garantie de l'appareil. Il ne doit en aucun cas être utilisé comme incinérateur sous peine de déchéance immédiate de la garantie. Le pellet doit avoir un diamètre maximum de 6mm et une longueur maximum de 15mm. L'humidité doit être inférieure à 8%, le pouvoir calorifique de 4000-4500 Kcal/Kg, la densité de 620-630 Kg/m³, le taux de cendre inférieur à 0,7%. Les pellets doivent être conservés dans un endroit sec, nous conseillons fortement de ne pas conserver trop longtemps les pellets pour éviter toute altération de leur qualité.

4.3 COMPARTIMENT DE CHARGEMENT



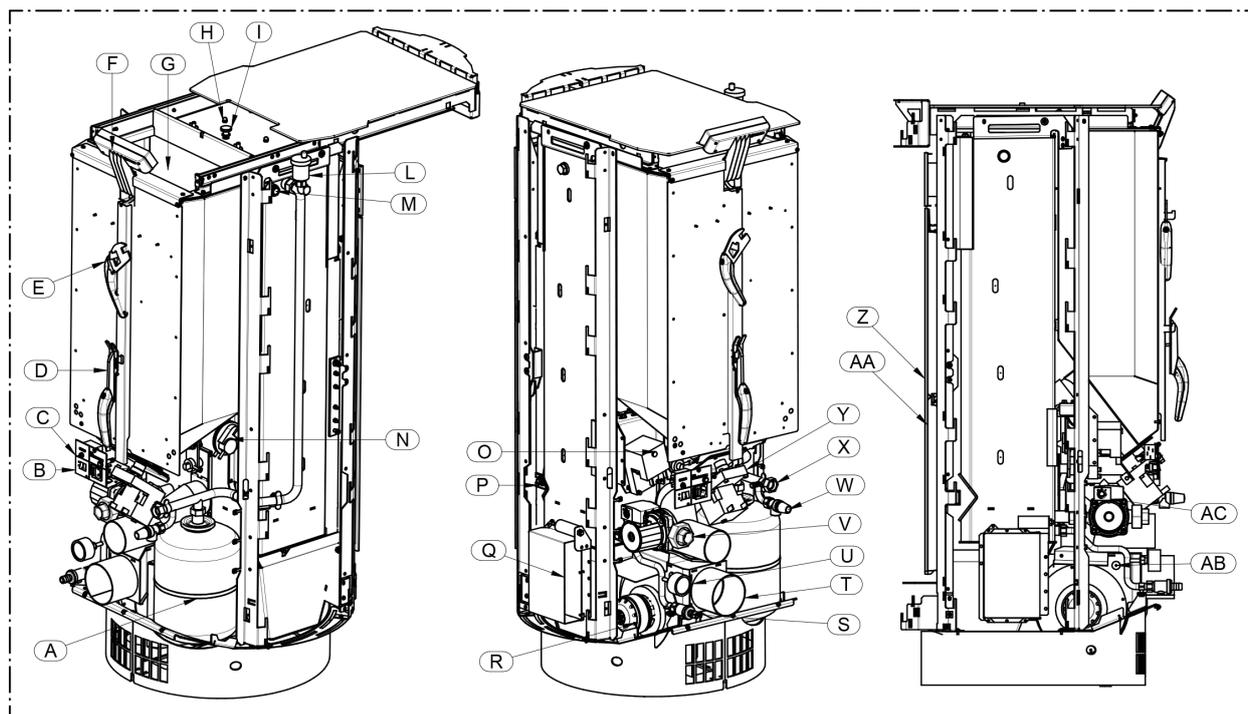
Le compartiment de chargement se trouve sur la partie supérieure de l'appareil. La capacité maximale de chargement du réservoir varie en fonction du poids spécifique des granulés. Attention à ne pas faire tomber de pellets dans les parties internes de l'appareil.

Le chargement peut être effectué même lorsque l'appareil est allumé, cependant, la vis sans fin de chargement présente en fond de réservoir étant en mouvement et la zone entourant le réservoir pouvant être très chaude, l'opération de chargement du réservoir doit être effectuée avec soin et prudence.



Lors des périodes d'inutilisation et une fois par mois, vider complètement le réservoir et nettoyer la zone de la vis avec un aspirateur.

4.4 COMPOSANTS PRINCIPAUX



- | | |
|---|--|
| A VASE D'EXPANSION 8L | P BOUGIE D'ALLUMAGE |
| B PANNEAU POSTÉRIEUR | Q CARTE ÉLECTRONIQUE |
| C THERMOSTAT DE SECURITE 100°C | R MODULATEUR DE COMBUSTION |
| D POIGNÉE D'ACCES AUX TURBOLATEURS | S VANNE DE VIDANGE |
| E POIGNÉE DE PORTE | T CONDUIT DE SORTIE DES FUMÉES |
| F PANNEAU DE COMMANDE | U MANOMÈTRE 0-4 BAR |
| G RÉSERVOIR PELLETS | V RETOUR (ENTREE) |
| H TRAPPE D'INSPECTION ÉCHANGEUR | W SOUPEPE DE SÉCURITÉ TARÉE À 3 BAR |
| I RACLEUR DE L'ÉCHANGEUR | X DEPART (SORTIE) |
| L PURGEUR AUTOMATIQUE | Y MOTEUR DE VIS SANS FIN |
| M DOIGT DE GANT | Z BRÛLEUR BREVETÉ PELLETPower |
| N PRESSOSTAT | AA TIROIR DES CENDRES |
| O MOTEUR DE NETTOYAGE DU BRÛLEUR | AB SONDE TEMPÉRATURE FUMÉES |
| | AC CIRCULATEUR |

PRESSOSTAT DES FUMÉES

Dispositif de sécurité qui arrête le moteur de la vis sans fin lors de l'obstruction du conduit d'évacuation des fumées

MOTEUR DE LA VIS SANS FIN

Il est actionné à intervalles réguliers. Son fonctionnement est désactivé lors de l'intervention de la protection thermique du moteur, de l'intervention du pressostat lors de l'épuisement des pellets, de l'extinction du poêle et de l'intervention du thermostat à réarmement manuel à 125°C

MODULATEUR DE COMBUSTION

Il se met en fonction dès l'allumage. Il fonctionne au régime maximum puis se règle automatiquement à la vitesse optimale pour l'évacuation des fumées. Il continue à fonctionner après l'extinction du poêle et s'arrête après le refroidissement de l'appareil

MOTEUR DE NETTOYAGE DU BRÛLEUR

Il est actionné à intervalles réguliers et permet d'augmenter la performance et maintenir la propreté du brûleur.

SONDE DE TEMPÉRATURE DES FUMÉES

Elle relève la température de sortie des fumées et autorise le passage de la phase START à la phase WORK.
VASE D'EXPANSION 8L

Il s'agit d'un dispositif de sécurité compensant l'augmentation de volume de l'eau dans l'appareil liée à l'augmentation de sa température.

THERMOSTAT DE PROTECTION À RÉARMEMENT NATUREL

Si la température dépasse 98°C, la vis sans fin sera bloquée. Après avoir vérifié et résolu les causes de la surchauffe, dévisser le bouchon et appuyer sur le bouton de réarmement. La température doit obligatoirement être inférieure à 73°C.

BOUGIE D'ALLUMAGE

Elle se met en fonction lors de la phase START et chauffe l'air jusqu'à 800°C pour déclencher le démarrage de la combustion.

PURGEUR AUTOMATIQUE

Élimine sans intervention manuelle les résidus d'air à l'intérieur du corps de l'appareil afin d'éviter la corrosion due à l'oxygène, les bruits générés par le transit de l'air et d'autres dysfonctionnements.

SOUPAPE DE SÉCURITÉ TARÉE À 3 BAR

Si la pression dépasse 3 bar, la soupape s'ouvre et évacue l'excès de pression afin de protéger l'appareil et ses composants. Vérifier et résoudre les causes de la surpression avant de redémarrer l'appareil. Il est conseillé de raccorder la soupape à l'égout.

CIRCULATEUR

Permet de transmettre l'eau chaude de l'appareil à l'installaton. Son activation est indiquée par la présence du symbole du circulateur présent sur le display.

4.5 PANNEAU DE COMMANDE

TOUCHES



	Touche « Flamme » : touche d'allumage, de réglage de la puissance et d'extinction de l'appareil. Il est possible de sélectionner 5 niveaux de puissance et le mode AUTO.
	Touche « Température » : touche de paramétrage de la température de l'eau dans l'appareil. Il est possible de paramétrer la température que doit atteindre l'appareil. La fourchette de réglage s'étend de 65°C à 73°C. Cette valeur est affichée sur le display, à côté du symbole . Ce paramétrage n'est actif qu'en mode AUTO.
	Touches « Haut » et « Bas » : la touche «-» abaisse la valeur, la touche «+» augmente la valeur.
	Touche « Horloge » : permet l'activation et la désactivation de la programmation.

M	<p>Touche « Menu » : permet d'accéder au menu principal :</p> <ul style="list-style-type: none"> - DATE/TIME Paramétrage du jour et de l'heure - CRONO Paramétrage de la programmation - LEVEL Paramétrage d'ajustement de la vitesse de rotation du modulateur - THERMOCONTROL Paramétrage d'activation de la gestion d'un accumulateur (n'apparaît que si les 2 sondes PT100 optionnelles sont connectées) - ACS SUMMER Paramétrage d'activation de la gestion d'un ballon d'eau chaude sanitaire (en excluant la partie chauffage) - T.AMBIENT Paramétrage de gestion des démarrages et extinctions en fonction de la température ambiante (sonde filaire) (n'apparaît que si une sonde PT100 est connectée) - THERMO ACS Paramétrage d'activation de la gestion d'un ballon d'eau chaude sanitaire (en donnant la priorité à l'eau chaude sanitaire)
	<p>Display Affichage des températures, des phases de fonctionnement, de niveaux de puissances, des programmations, des menus, etc.</p>

DISPLAY

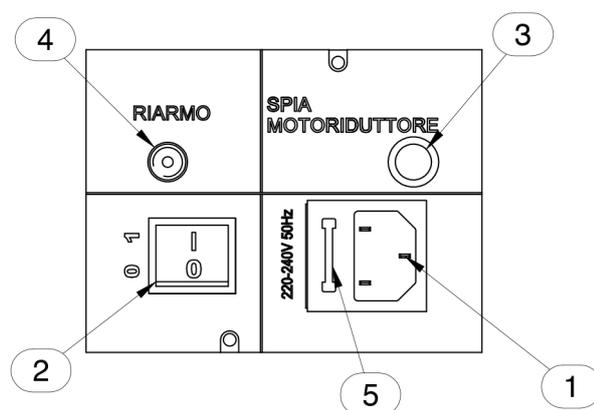


	L'appareil est éteint (phase OFF)
	Niveau de puissance 1 (fonctionnement manuel)
	Niveau de puissance 2 (fonctionnement manuel)
	Niveau de puissance 3 (fonctionnement manuel)
	Niveau de puissance 4 (fonctionnement manuel)
	Niveau de puissance 5 (fonctionnement manuel)
	L'appareil module la puissance en fonction de la température cible programmée
	Indique la température de l'eau dans la chaudière lorsque la sonde optionnelle est connectée (voir chapitres ACS Summer et ACS)
	Indique la température de la Sonde S1 dans le cas d'une installation avec ballon accumulateur et lorsque la sonde optionnelle est connectée (voir chapitre THERMOCONTROL)
	Indique la température de la Sonde S2 dans le cas d'une installation avec ballon accumulateur et lorsque la sonde optionnelle est connectée (voir chapitre THERMOCONTROL)
	Indique l'activation du circulateur qui se déclenche lorsque la température de l'eau dans la chaudière dépasse 61°C
	Indique la température de l'eau détectée par la sonde température dans la chaudière
	Indique la température souhaitée de l'eau dans la chaudière, elle se règle à l'aide de la touche °C

	Indique que l'appareil s'est activé suite à la demande du thermostat externe
	Indique que l'appareil a été connecté à un ballon accumulateur et qu'il y a demande
	Indique que la fonction «CRONO» est activée
	Indique la température d'ambiance détectée par la sonde filaire lorsqu'elle est connectée (voir chapitre T AMBIENT)
	Indique la température d'ambiance souhaitée définie par l'utilisateur (voir chapitre T AMBIENT)

4.6 PANNEAU POSTERIEUR

- (1) Prise d'alimentation du 220-240V 50Hz.
- (2) Interrupteur général
- (3) Voyant de fonctionnement du moteur de vis sans fin
- (4) Bouchon à visser protégeant le bouton de réarmement du thermostat de surchauffe. Dans le cas d'une surchauffe ce thermostat de sécurité bloque le chargement des granulés. La remise en route nécessite l'abaissement de la température ainsi que l'élimination des causes qui ont engendrées la surchauffe.
- (5) Fusible général de protection



4.7 POIGNEE DE PORTE

Cet appareil est fourni avec une poignée amovible destinée à l'ouverture et la fermeture de la porte de la chambre de combustion (Figure 1), accédant ainsi aux différentes opérations de nettoyage (voir paragraphe Entretien et nettoyage). Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la poignée peut être suspendue à l'arrière de l'appareil (Figure 2).

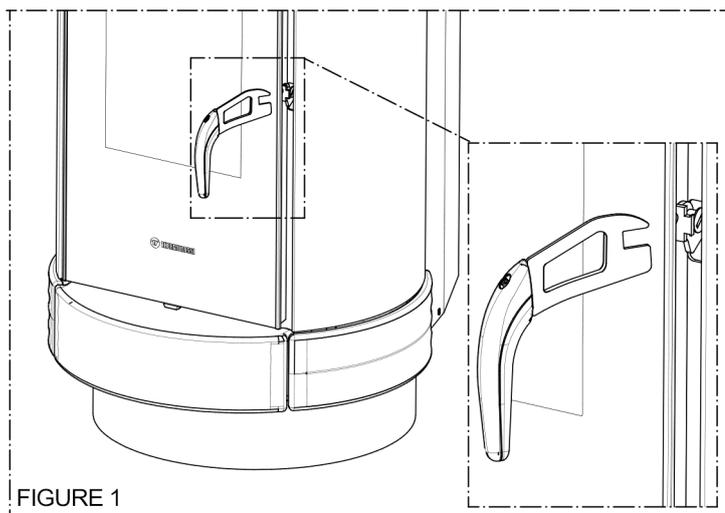


FIGURE 1

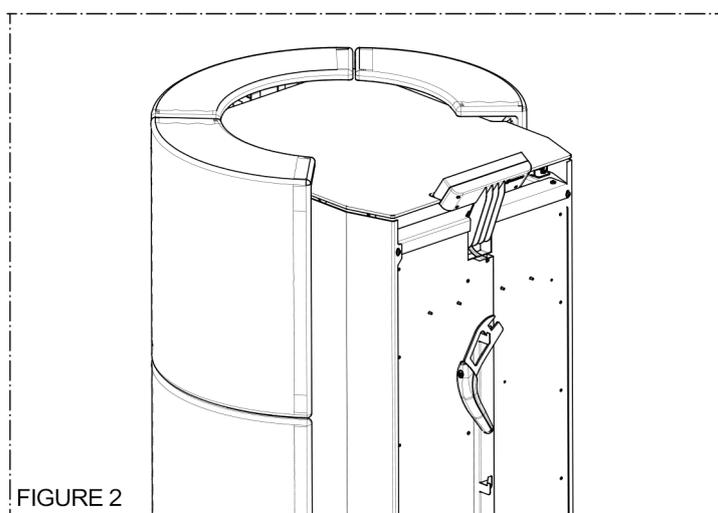


FIGURE 2

4.8 POIGNEE DES TURBOLATEURS

Cet appareil est fourni avec une poignée amovible destinée à l'actionnement des turbolateurs (Figure 1, Figure 2, Figure 3) permettant ainsi leur nettoyage. Lorsqu'elle n'est pas utilisée, la poignée peut être suspendue à l'arrière de l'appareil (Figure 4).

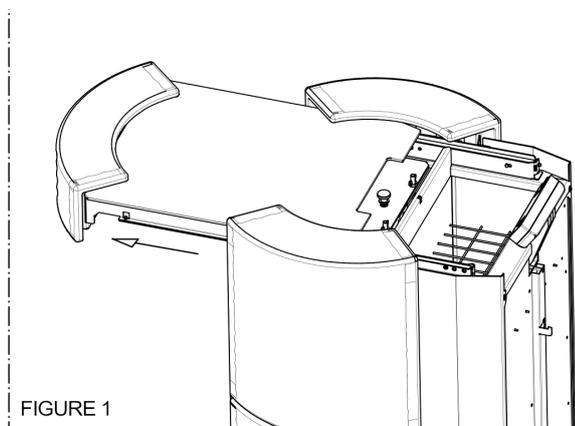


FIGURE 1

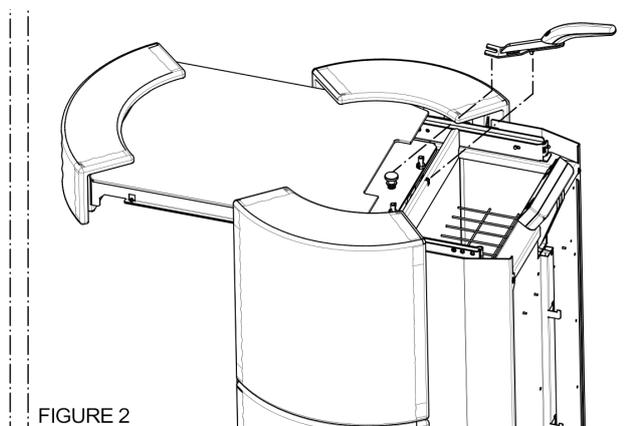


FIGURE 2

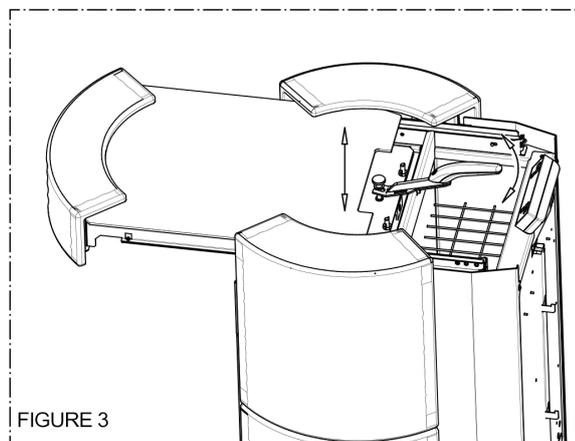


FIGURE 3

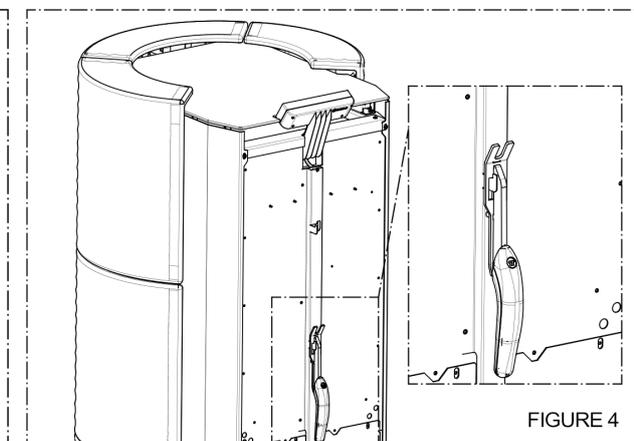


FIGURE 4

5 MONTAGE

5.1 DÉBALLAGE DE L'APPAREIL



Pour désolidariser l'appareil de la palette il est nécessaire de :

- Desserrer les vis A et retirer le support B (Figure 1)
- Retirer les vis C (Figures 2 et 3)
- Remonter le support B précédemment démonté

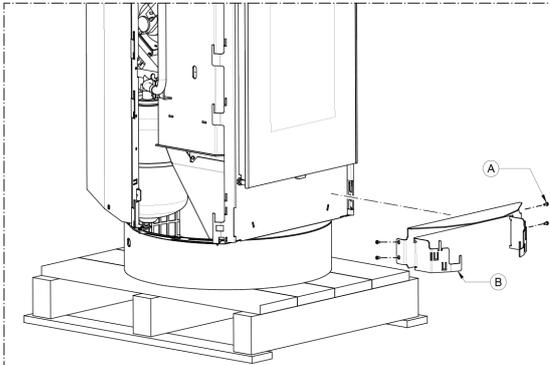


FIGURE 1

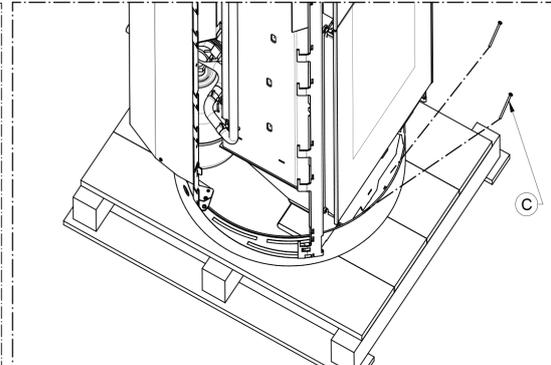


FIGURE 2

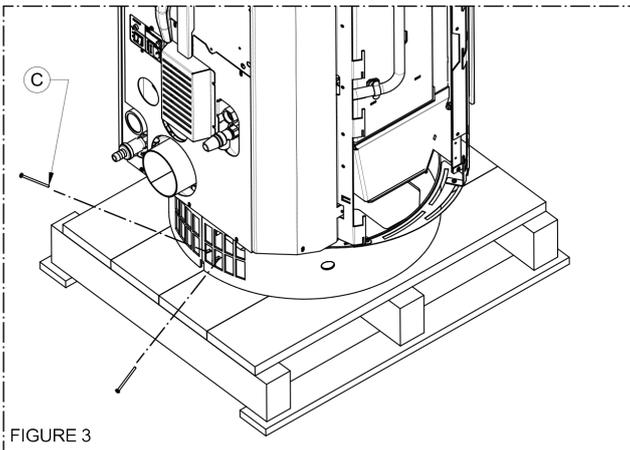


FIGURE 3

5.2 SORTIE DES FUMÉES



L'appareil est livré initialement avec son display en position centrale. Le conduit de fumées devra être réalisé comme indiqué (Figures 1 et 3). Le conduit de fumées doit être éloigné d'au moins 15mm du display (Figure 2). Aucun dégât dû à la chaleur au niveau du display ne sera pris en charge par la garantie.

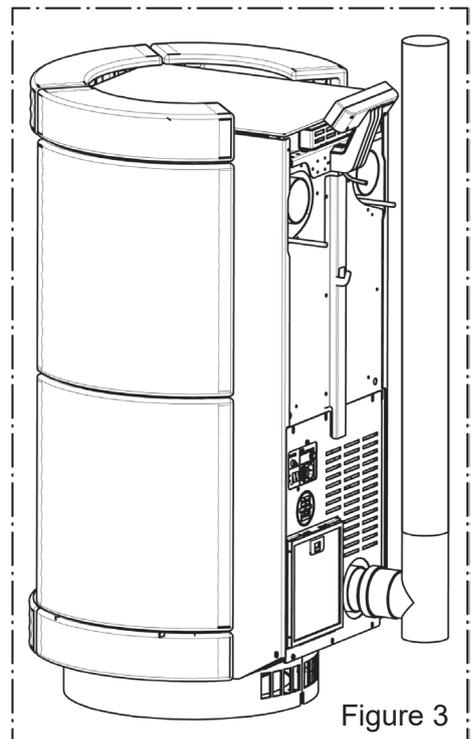


Figure 3

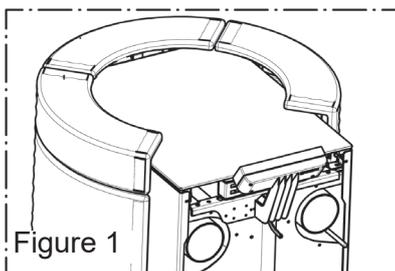


Figure 1

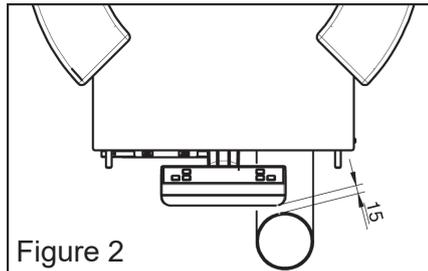


Figure 2



En cas d'espace réduit, il est possible de raccourcir le manchon de sortie des fumées de 80mm max. Il faudra alors déplacer le display comme indiqué (Figures 4, 5 et 7). Le conduit de fumées doit être éloigné d'au moins 10mm du display (Figure 6). Aucun dégât dû à la chaleur au niveau du display ne sera pris en charge par la garantie.

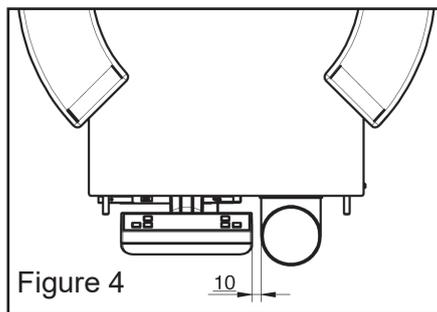


Figure 4

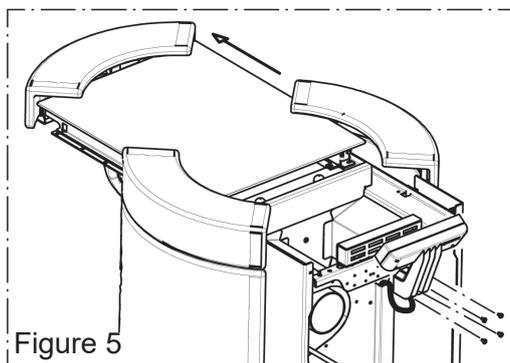


Figure 5

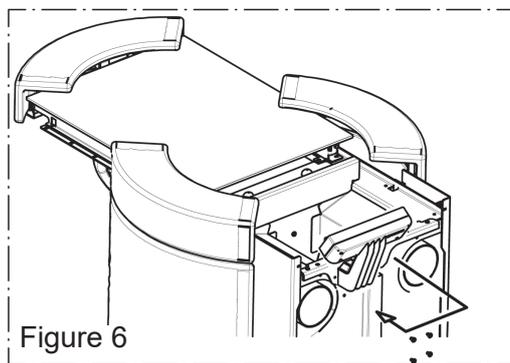


Figure 6

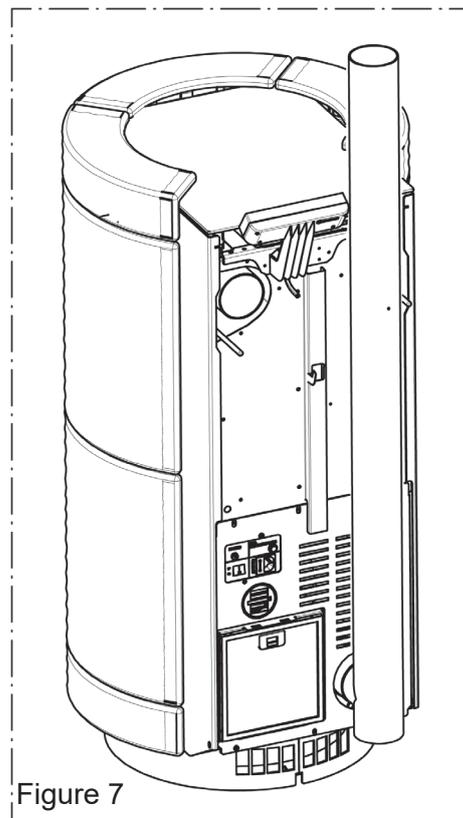


Figure 7

5.3 MONTAGE DES REVÊTEMENTS



Pour le montage des revêtements, se référer au manuel de montage spécifique à chaque modèle. Le montage préalable des revêtements doit obligatoirement être fait avant la mise en route de l'appareil.

6 MISE EN ROUTE



Votre appareil a obtenu le marquage CE et a subi un test de fonctionnement d'une durée d'1 heure avant d'être conditionné pour l'expédition.

Il ne doit pas être utilisé par les enfants, les personnes ayant des capacités mentales ou physiques réduites, les personnes n'ayant pas pris connaissance des instructions pour l'utilisation et l'entretien contenues dans ce manuel.



Avant chaque utilisation, contrôler que le brûleur soit bien propre et correctement positionné dans son logement. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.

Durant le fonctionnement, la porte du foyer doit rester constamment bien fermée. Il est absolument interdit d'ouvrir la porte pendant le fonctionnement.

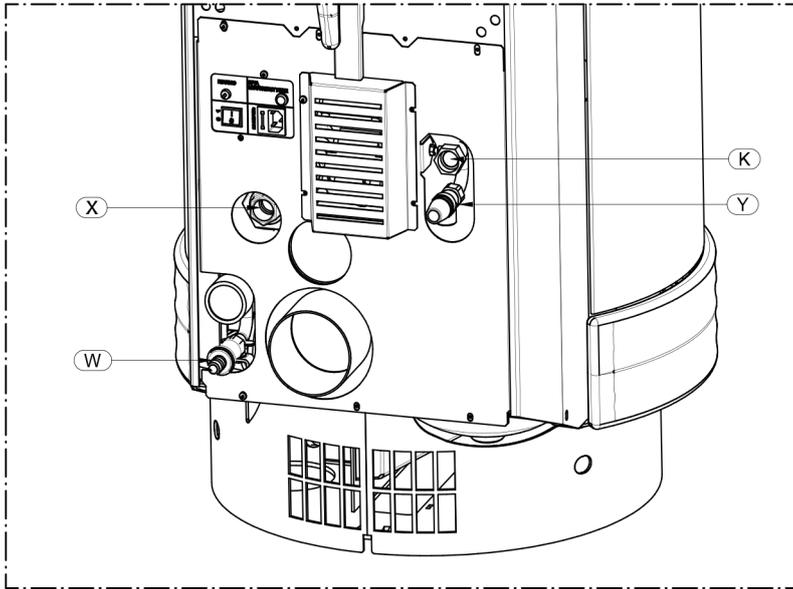
Pendant le fonctionnement, le conduit des fumées peut atteindre des températures élevées : Ne pas le toucher. Pendant le fonctionnement, l'appareil peut atteindre des températures élevées : manipuler avec précaution. Ne pas s'exposer à l'air chaud pendant longtemps et ne pas trop chauffer la pièce où l'appareil est installé. Ne pas exposer directement plantes ou animaux au flux d'air chaud. Ne pas utiliser d'élément extérieur pour allumer l'appareil : l'allumage doit se produire de manière automatique, comme prévu et indiqué dans ce manuel d'installation, d'utilisation et d'entretien.



Ne pas verser directement des granulés ou tout autre matériel dans le brûleur.

Ne pas déposer d'objets qui ne résistent pas à la chaleur ou inflammables ou combustibles aux alentours du poêle. Ne pas utiliser le produit pour sécher des vêtements.
 Ne pas débrancher le poêle du réseau électrique et/ou d'éteindre l'appareil au moyen de son interrupteur général (position «0») pendant son fonctionnement.
 La mise route devra impérativement être réalisée par un installateur qualifié.

6.1 BRANCHEMENT HYDRAULIQUE



Pour les branchements du départ, du retour, des appoints et des vidanges, prédisposer des tuyaux flexibles d'une longueur de 70 cm minimum afin de faciliter le déplacement de l'appareil lors de son entretien.



Il est nécessaire de raccorder la soupape de sécurité à une évacuation d'eau, afin d'éviter tout dommage aux matériels se trouvant à proximité de la chaudière, en cas d'intervention de la soupape.



Pour éviter les allumages et/ou extinctions continus, l'installation doit être dimensionnée de manière à garantir une absorption non-inférieure à la puissance produite par la chaudière au régime minimum.

6.2 PARAMETRES

L'appareil doit être alimenté et l'interrupteur arrière en position 1. Le display doit afficher l'écran d'accueil présentant le statut de fonctionnement (WORK, START, OFF, etc).

6.2.1 JOUR ET HEURE



Appuyer une fois sur la touche « Menu », la mention « DATE/TIME » apparaît.



Après quelques instants, le display indique un nouvel écran. Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner le jour actuel (1 correspond à lundi, 2 à mardi, etc.). Confirmer avec la touche «Température».



Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner l'heure actuelle. Confirmer avec la touche «Température». Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les minutes actuelles. Confirmer avec la touche «Température». Le menu se ferme et le display revient à l'écran d'accueil.

6.2.2 FONCTION CRONO



Appuyer deux fois sur la touche « Menu », la mention « CRONO » apparaît.



Après quelques instants, le display indique un nouvel écran. Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner le jour de la semaine que vous voulez programmer (1 correspond à lundi, 2 à mardi, etc.) Confirmer avec la touche «Température».



Le display indique un nouvel écran permettant de paramétrer le premier cycle (ON1-OFF1). Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner l'heure à laquelle vous voulez que l'appareil démarre (ON1). Confirmer avec la touche «Température». Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les minutes souhaitées. Confirmer avec la touche «Température». Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner l'heure à laquelle vous voulez que l'appareil s'arrête (OFF1). Confirmer avec la touche «Température». Appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» pour sélectionner les minutes souhaitées. Confirmer avec la touche «Température».



Le display indique un nouvel écran permettant de sélectionner un second cycle (ON2- OFF2). Si vous ne souhaitez pas paramétrer d'autres cycles, appuyer sur la touche «Menu» pour revenir à l'écran de sélection du jour de la semaine. Procéder comme indiqué précédemment pour paramétrer ce second cycle.



Le display indique un nouvel écran permettant de sélectionner un second cycle (ON3- OFF3). Procéder comme indiqué précédemment pour paramétrer ce second cycle.



Le display indique l'écran de sélection du jour de la semaine. Il est possible de copier le paramétrage d'un jour vers le suivant en appuyant sur la touche «Flamme», le display indique alors «COPY PROG».



Procéder de la même manière pour les autres jours. Appuyer sur la touche «Menu» pour revenir à l'écran d'accueil.



ATTENTION : Pour ne pas utiliser ou annuler un cycle, il suffit de placer HEURE et MINUTES sur «00», pour cette raison il n'est pas possible d'utiliser «00.00» (minuit) comme horaire d'allumage ou d'extinction. En outre, l'appareil ignore toute commande «ON» ou «OFF» si un horaire «OFF» identique ou antérieur à l'horaire «ON» est paramétré.



ATTENTION : Comme pour chaque démarrage, le brûleur doit être propre lors du démarrage programmé. Le manque d'entretien réduit la durée de vie de la résistance d'allumage. Pour la même raison, il est déconseillé de paramétrer des cycles de moins de 2h.



Lors d'un démarrage programmé, le poêle se place automatiquement sur la puissance de combustion paramétrée lors de l'extinction programmée précédente. Si l'appareil a été éteint manuellement, l'appareil se placera sur la puissance de combustion minimum lors du démarrage programmé suivant. L'extinction manuelle n'est possible que si la programmation est désactivée. Pour réinitialiser toute la programmation, se placer sur l'écran d'accueil et appuyer 5 secondes sur la touche «Horloge». La mention « CLEAR TIMER » apparaît. Lorsque la programmation est effacée, le display indique «CLEARED».

6.2.3 ACTIVATION DE LA PROGRAMMATION



Pour être opérante, la programmation doit être activée, pour activer/désactiver la programmation, appuyer sur la touche «Horloge». Programmation activée : le symbole  apparaît sur le display. Pour désactiver, appuyer une nouvelle fois sur la touche «Horloge», le symbole disparaît.



ATTENTION : Lorsque la programmation est activée, l'appareil ignore les demandes provenant d'un éventuel système de gestion externe optionnel (Thermostart, modem, interrupteur, autre) connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique). En outre, aucune demande de chaleur de la part de l'installation, d'un ballon accumulateur ou d'un ballon d'eau chaude sanitaire ne sera prise en considération en dehors des cycles programmés.

6.2.4 VITESSE D'EXTRACTION



La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.

Cet appareil est réglé en usine pour optimiser ses performances. En situation normale le paramétrage d'usine « LEVEL 1 » est optimal. Dans certaines situations exceptionnelles il est possible de modifier la vitesse d'extraction des fumées. Le niveau « LEVEL 2 » accélère la vitesse d'extraction des fumées (cas d'un combustible brûlant mal). Le niveau « LEVEL 0 » ralentit la vitesse d'extraction des fumées (cas très rare).



Appuyer 3 fois sur la touche « Menu », la mention «LEVEL» apparaît.



Après quelques instants le niveau actuellement paramétré apparaît, normalement «LEVEL 01». Sélectionner le niveau souhaité en maintenant appuyée la touche «Haut» puis en appuyant plusieurs fois sur la touche «Bas». Appuyer sur la touche «Menu» pour quitter et revenir sur l'écran d'accueil.

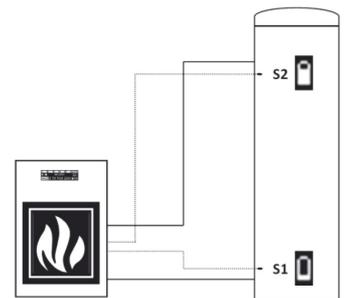
6.2.5 FONCTION THERMOCONTROL



La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.



La fonction «THERMOCONTROL» permet de gérer la température d'un accumulateur à stratification. Cette fonction est adaptée pour les installations comprenant un ballon accumulateur. Elle démarre et éteint l'appareil en fonction des températures hautes et basses de l'accumulateur.



C'est une régulation différentielle nécessitant l'usage de 2 sondes PT100 (non fournies - réf: 60010695). Les branchements des sondes PT100 se trouvent sur le Bornier CN5, connecteurs 1 et 2 pour la sonde S1, et connecteurs 3 et 4 pour la sonde S2 (Voir chapitre 8 Schéma Electrique). Si les sondes ne sont pas connectées ou endommagées, l'accès à ce menu n'est pas possible. L'accumulateur à stratification doit posséder un volume d'accumulation compris entre 20 et 50L par kW de puissance maximale de l'appareil.



Lors d'un démarrage provoqué par la fonction «THERMOCONTROL», le poêle se place automatiquement sur la puissance de combustion paramétrée lors de l'extinction précédente. Si l'appareil a été éteint manuellement, l'appareil se placera sur la puissance de combustion minimum lors du démarrage provoqué par la fonction «THERMOCONTROL» suivant.



Appuyer plusieurs fois sur la touche «Menu», la mention «THERMOCONTROL» apparaît.



Après quelques instants, «THERMOCONTROL OFF» apparaît.



Appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour activer la fonction, «THERMOCONTROL ON» apparaît. Appuyer sur la touche «Température» pour confirmer. Pour désactiver la fonction, appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour faire apparaître «THERMOCONTROL OFF».



Le display indique l'écran de sélection de la température pour la sonde S2. La sonde S2 doit être positionnée dans la partie haute de l'accumulateur, jamais plus haut que le départ vers l'installation, et commande le démarrage de l'appareil lorsque l'accumulateur s'est refroidi et est donc en demande. La plage de réglage s'étend de 40°C à 65°C. Sélectionner la température avec les touches «Haut» et «Bas». Confirmer avec la touche «Température».



Le display indique l'écran de sélection de la température pour la sonde S1. La sonde S1 doit être positionnée dans la partie basse de l'accumulateur et commande l'extinction de l'appareil lorsque l'accumulateur est chaud et est donc satisfait. La plage de réglage s'étend de 60°C à 70°C, avec toujours au moins 4°C de plus que la température de la sonde S2. Sélectionner la température avec les touches «Haut» et «Bas». Confirmer avec la touche «Température». Appuyer sur la touche «Menu» pour quitter et revenir sur l'écran d'accueil.



Le display indique maintenant les températures des sondes S1 et S2 en bas à droite.

Lorsque l'accumulateur est en demande, Le symbole **PUF** apparaît à droite du display.



Le paramétrage des températures est variable en fonction de chaque installation et doit être réalisé par l'installateur qualifié. Il est fortement conseillé de ne pas dépasser 3 cycles d'allumage/extinction par jour.



ATTENTION : Lorsque les fonctions «THERMOCONTROL» et «CRONO» sont activées simultanément:

- Si l'accumulateur est en demande mais aucun cycle n'est paramétré, le display indique la mention «NO PROGRAM». L'appareil reste éteint.
- Si l'accumulateur est en demande, que des cycles sont paramétrés mais que l'on se trouve en dehors des horaires programmés, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend le prochain cycle.
- Si l'accumulateur est en demande, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire l'accumulateur.
- Si l'accumulateur est satisfait, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : le display indique la mention «OFF».



ATTENTION : Lorsque la fonction «THERMOCONTROL» est activée et qu'un système de gestion externe (Thermostart, modem, interrupteur, autre) est connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique) :

- Si l'accumulateur est en demande et que le contact CRON est ouvert, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend la fermeture du contact.
- Si l'accumulateur est en demande et que le contact CRON est fermé, l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire l'accumulateur.
- Si l'accumulateur est satisfait, que le contact CRON est ouvert : le display indique la mention «WAIT TIME».
- Si l'accumulateur est satisfait, que le contact CRON est fermé : le display indique la

mention «OFF».

RAPPEL : L'appareil ignore les demandes provenant d'un éventuel système de gestion externe optionnel (Thermostart, modem, interrupteur, autre) connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique) si la fonction «CRONO» est activée.

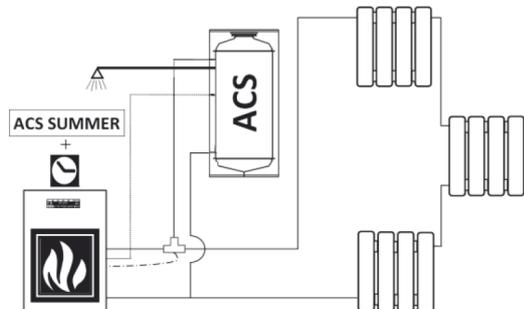
6.2.6 FONCTION ACS SUMMER



La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.



La fonction «ACS SUMMER» permet de gérer la température d'un chauffe-eau pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) en excluant le circuit de chauffage.



Cette fonction est adaptée pour les installations comprenant un chauffe-eau et un circuit de chauffage, en période estivale. Elle démarre et éteint l'appareil en fonction des températures hautes et basses de l'accumulateur.

C'est une régulation nécessitant l'usage d'une sonde PT100 (non fournie - réf: 60010695) et permettant de piloter une vanne 3 voies déviatrice. Le branchement de la sondes PT100 se trouve sur le Bornier CN5, connecteurs 5 et 6 (Voir chapitre 8 Schéma Electrique). Si la sonde n'est pas connectée ou endommagée, l'accès à ce menu n'est pas possible. Le branchement de la vanne déviatrice se trouve sur le Bornier CN3, connecteurs 5, 7 et 8 (Voir chapitre 8 Schéma Electrique).

Le chauffe-eau doit posséder un volume d'accumulation minimum de 300L.



Lors d'un démarrage provoqué par la fonction «ACS SUMMER», le poêle se place automatiquement sur la puissance de combustion AUTO.



Appuyer plusieurs fois sur la touche «Menu», la mention «ACS SUMMER» apparaît.



Après quelques instants, «ACS SUMMER OFF» apparaît.



Appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour activer la fonction, «ACS SUMMER ON» apparaît. Appuyer sur la touche «Température» pour confirmer. Pour désactiver la fonction, appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour faire apparaître «ACS SUMMER OFF».



Le display indique l'écran de sélection de la température ACS. T. MIN. La sonde PT100 doit être positionnée dans la partie centrale du chauffe-eau, et commande le démarrage de l'appareil lorsque le chauffe-eau s'est refroidi à une température inférieure à ACS. T.MIN, et est donc en demande. La plage de réglage s'étend de 45°C à 65°C. Sélectionner la température avec les touches «Haut» et «Bas». Confirmer avec la touche «Température».



Le display indique l'écran de sélection de la température ACS.T. MAX. La sonde commande l'extinction de l'appareil lorsque le chauffe-eau s'est réchauffé à une température supérieure à ACS. T.MAX, et est donc satisfait. La plage de réglage s'étend de 49°C à 75°C, avec toujours au moins 4°C de plus que la température de ACS. T. MIN (un différentiel plus important est conseillé afin de minimiser le nombre de démarrages). Sélectionner la température avec les touches «Haut» et «Bas». Confirmer avec la touche «Température».



Appuyer sur la touche «Menu», le display indique la mention «CRONO».

ATTENTION : Pour être opérante, la fonction «ACS SUMMER» nécessite obligatoirement soit le paramétrage d'une programmation horaire (Fonction «CRONO»), soit la présence d'un système de gestion externe optionnel connecté au contact sec CRON. Il n'est pas possible de cumuler programmation horaire CRONO et système de gestion externe.



Pour utiliser la fonction «CRONO», paramétrer les cycles horaires en procédant comme indiqué dans le paragraphe 6.1.2 puis activer la programmation comme indiqué dans le paragraphe 6.1.3.



Pendant les cycles horaires ou lorsque le système de gestion externe ferme le contact, le display indique la température de la sonde en bas au centre.



Le paramétrage de la température est variable en fonction de chaque installation et doit être réalisé par l'installateur qualifié. Il est fortement conseillé de ne pas dépasser 3 cycles d'allumage/extinction par jour.



ATTENTION : Lorsque la fonction «ACS SUMMER» est utilisée avec la fonction «CRONO» :

- Si le chauffe-eau est en demande mais aucun cycle n'est paramétré, le display indique la mention «NO PROGRAM». L'appareil reste éteint.
- Si le chauffe-eau est en demande, que des cycles sont paramétrés mais que l'on se trouve en dehors des horaires programmés, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend le prochain cycle.
- Si le chauffe-eau est en demande, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire le chauffe-eau.
- Si le chauffe-eau est satisfait, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : le display indique la mention «OFF».



ATTENTION : Lorsque la fonction «ACS SUMMER» est utilisée avec un système de gestion externe (Thermostart, modem, interrupteur, autre) connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique) :

- Si le chauffe-eau est en demande et que le contact CRON est ouvert, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend la fermeture du contact.
- Si le chauffe-eau est en demande et que le contact CRON est fermé, l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire l'accumulateur.
- Si le chauffe-eau est satisfait, que le contact CRON est ouvert : le display indique la mention «WAIT TIME».
- Si le chauffe-eau est satisfait, que le contact CRON est fermé : le display indique la mention «OFF».

6.2.7 FONCTION T. AMBIENT



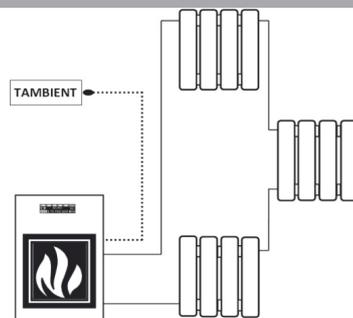
La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.



La fonction «T. AMBIENT» permet de gérer la température d'ambiance grâce à une sonde filaire.

Cette fonction est adaptée pour les installations comprenant un circuit de chauffage. Elle démarre et éteint l'appareil en fonction de la température d'ambiance.

C'est une régulation nécessitant l'usage d'une sonde PT100 (non fournie - réf: 60010695). Le branchement de la sonde PT100 se trouve sur le Bornier CN5, connecteurs 1 et 2 (Voir chapitre 8 Schéma Electrique). Si la sonde n'est pas connectée ou endommagée, l'accès à ce menu n'est pas possible.



Lors d'un démarrage provoqué par la fonction «T. AMBIENT», le poêle se place automatiquement sur la puissance de combustion paramétrée lors de l'extinction précédente.



ATTENTION : Ne pas placer la sonde à proximité du source de chaleur ou de froid afin d'éviter tout dysfonctionnement.



Appuyer plusieurs fois sur la touche «Menu», la mention «T. AMBIENT» apparaît.



Après quelques instants, «T. AMBIENT ON/OFF OFF» apparaît.



Appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour activer la fonction, «T. AMBIENT ON/OFF ON» apparaît. Appuyer sur la touche «Température» pour confirmer. Pour désactiver la fonction, appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour faire apparaître «T. AMBIENT ON/OFF OFF».



Le display indique maintenant la température relevée dans l'ambiance par la sonde en bas, à côté du symbole et la température souhaitée à côté du symbole .



Pour modifier la température souhaitée, appuyer sur les touches «Haut» et «Bas» lorsque vous vous trouvez sur l'écran d'accueil.



Le paramétrage de la température est variable en fonction de chaque installation. Il est fortement conseillé de ne pas dépasser 3 cycles d'allumage/extinction par jour.

L'appareil fonctionne avec une hystérèse de 4°C. Par exemple, en paramétrant une température souhaitée de 22°C, l'appareil se positionnera en puissance ralentie jusqu'à 24°C, température à laquelle l'appareil va s'arrêter. Il ne redémarrera que si la température s'abaisse à 20°C.



ATTENTION : Lorsque les fonctions «T. AMBIENT» et «CRONO» sont activées simultanément:

- Si l'ambiance est en demande mais aucun cycle n'est paramétré, le display indique la mention «NO PROGRAM». L'appareil reste éteint.
- Si l'ambiance est en demande, que des cycles sont paramétrés mais que l'on se trouve en dehors des horaires programmés, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend le prochain cycle.
- Si l'ambiance est en demande, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire l'ambiance.
- Si l'ambiance est satisfaite, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : le display indique la mention «OFF».



ATTENTION : Lorsque la fonction «T. AMBIENT» est activée et qu'un système de gestion externe (Thermostart, modem, interrupteur, autre) est connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique) :

- Si l'ambiance est en demande et que le contact CRON est ouvert, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend la fermeture du contact.
- Si l'ambiance est en demande et que le contact CRON est fermé, l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire l'ambiance.
- Si l'ambiance est satisfaite, que le contact CRON est ouvert : le display indique la mention «WAIT TIME».
- Si l'ambiance est satisfaite, que le contact CRON est fermé : le display indique la mention «OFF».

6.2.8 FONCTION THERMO ACS



La modification de ce paramètre a une influence sur les performances et sur le fonctionnement correct de l'appareil. Afin d'utiliser l'appareil en toute sécurité, il est impératif de prendre conseil auprès de l'installateur qualifié avant toute modification.

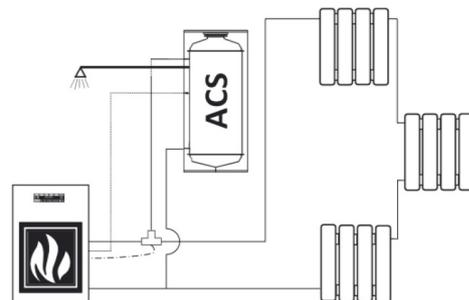


La fonction «THERMO ACS» permet de gérer la température d'un chauffe-eau pour la production d'eau chaude sanitaire (ECS) simultanément à un circuit de chauffage ou un ballon accumulateur.

C'est une régulation nécessitant l'usage d'une sonde PT100 (non fournie - réf: 60010695) et permettant de piloter une vanne 3 voies déviatrice. Le branchement de la sonde PT100 se trouve sur le Bornier CN5, connecteurs 5 et 6 (Voir chapitre 8 Schéma Electrique). Si la sonde n'est pas connectée ou endommagée, l'accès à ce menu n'est pas possible. Le branchement de la vanne déviatrice se trouve sur le Bornier CN3, connecteurs 5, 7 et 8 (Voir chapitre 8 Schéma Electrique). Le chauffe-eau doit posséder un volume d'accumulation minimum de 300L.

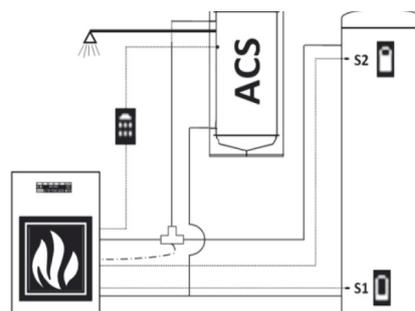
THERMO ACS seule

Cette fonction est adaptée pour les installations comprenant un chauffe-eau et un circuit de chauffage. Elle démarre et éteint l'appareil en fonction de la température du chauffe-eau tout en actionnant la vanne déviatrice.



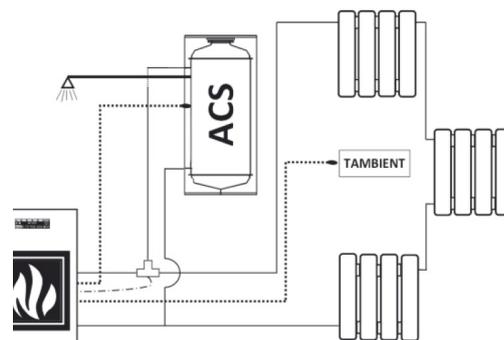
THERMO ACS + THERMOCONTROL

Ce cumul de fonctions est adapté pour les installations comprenant un chauffe-eau et un ballon accumulateur. Il démarre et éteint l'appareil en fonction de la température du chauffe-eau tout en actionnant la vanne déviatrice. De même, il démarre et éteint l'appareil en fonction de la température de l'accumulateur. En conséquence, le chauffe-eau est prioritaire sur le ballon accumulateur.



THERMO ACS + T. AMBIENT

Ce cumul de fonctions est adapté pour les installations comprenant un chauffe-eau et un circuit de chauffage. Il démarre et éteint l'appareil en fonction de la température du chauffe-eau tout en actionnant la vanne déviatrice. De même, il démarre et éteint l'appareil en fonction de la température ambiante. En conséquence, le chauffe-eau est prioritaire sur l'ambiance.





Lors d'un démarrage provoqué par la fonction «THERMOACS», le poêle se place automatiquement sur la puissance de combustion AUTO.



Appuyer plusieurs fois sur la touche «Menu», la mention «THERMO ACS» apparaît.



Après quelques instants, «ACS ON/OFF OFF» apparaît.



Appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour activer la fonction, «ACS ON/OFF ON» apparaît. Appuyer sur la touche «Température» pour confirmer. Pour désactiver la fonction, appuyer sur la touche «Haut» ou «Bas» pour faire apparaître «ACS ON/OFF OFF».



Le display indique l'écran de sélection de la température ACS. T. MIN. La sonde PT100 doit être positionnée dans la partie centrale du chauffe-eau, et commande le démarrage de l'appareil lorsque le chauffe-eau s'est refroidi à une température inférieure à ACS. T.MIN, et est donc en demande. La plage de réglage s'étend de 45°C à 65°C. Sélectionner la température avec les touches «Haut» et «Bas». Confirmer avec la touche «Température».



Le display indique l'écran de sélection de la température ACS.T. MAX. La sonde commande l'extinction de l'appareil lorsque le chauffe-eau s'est réchauffé à une température supérieure à ACS. T.MAX, et est donc satisfait. La plage de réglage s'étend de 49°C à 75°C, avec toujours au moins 4°C de plus que la température de ACS. T. MIN (un différentiel plus important est conseillé afin de minimiser le nombre de démarrages). Sélectionner la température avec les touches «Haut» et «Bas». Confirmer avec la touche «Température».



Le display indique maintenant la température relevée par la sonde en bas au centre, à côté du symbole . Lorsque le chauffe-eau est en demande, le symbole clignote.



Le paramétrage de la température est variable en fonction de chaque installation et doit être réalisé par l'installateur qualifié. Il est fortement conseillé de ne pas dépasser 3 cycles d'allumage/extinction par jour.



ATTENTION : Lorsque les fonctions «THERMO ACS» et «CRONO» sont activées simultanément:

- Si le chauffe-eau est en demande mais aucun cycle n'est paramétré, le display indique la mention «NO PROGRAM». L'appareil reste éteint.
- Si le chauffe-eau est en demande, que des cycles sont paramétrés mais que l'on se trouve en dehors des horaires programmés, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend le prochain cycle.
- Si le chauffe-eau est en demande, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire le chauffe-eau.
- Si le chauffe-eau est satisfait, que des cycles sont paramétrés et que l'on se trouve dans l'un des horaires programmés : le display indique la mention «OFF».



ATTENTION : Lorsque la fonction «THERMO ACS» est activée et qu'un système de gestion externe (Thermostart, modem, interrupteur, autre) est connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique) :

- Si le chauffe-eau est en demande et que le contact CRON est ouvert, le display indique la mention «WAIT TIME». L'appareil est éteint et attend la fermeture du contact.
- Si le chauffe-eau est en demande et que le contact CRON est fermé, l'appareil se met en fonctionnement pour satisfaire le chauffe-eau.
- Si le chauffe-eau est satisfait, que le contact CRON est ouvert : le display indique la mention «WAIT TIME».

- Si le chauffe-eau est satisfait, que le contact CRON est fermé : le display indique la mention «OFF».

RAPPEL : L'appareil ignore les demandes provenant d'un éventuel système de gestion externe optionnel (Thermostart, modem, interrupteur, autre) connecté au contact sec CRON (borniers 9/10 de la carte électronique) si la fonction «CRONO» est activée.

6.3 PREMIER ALLUMAGE



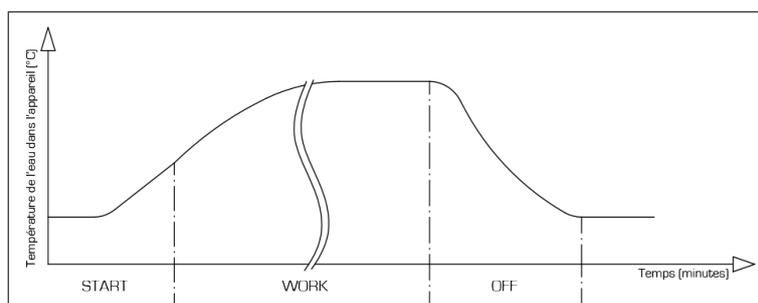
Lors des premières mises en route, l'appareil est susceptible de produire une forte odeur. Celle-ci est due à l'échauffement des peintures et autres joints. Aérer suffisamment le local pour l'évacuer. Cette odeur disparaît après une dizaine d'heures d'utilisation environ.

Lors de la première mise en route, il peut être nécessaire d'effectuer 2 fois la phase d'allumage, la vis est en effet complètement vide et doit d'abord se remplir. Avant d'effectuer le deuxième allumage vider et nettoyer le brûleur. Cette même opération doit être réalisée en cas de vidage complet du réservoir.

- Vérifier que tous les composants mobiles sont à leur place; ôter également les étiquettes et tout éventuel matériel autocollant appliqué sur la vitre. Veiller par ailleurs à ce que les branchements électriques aient été réalisés selon les règles de l'art. S'assurer également (au démarrage comme durant toutes les phases de fonctionnement) que la porte du foyer et les tiroirs à cendre sont bien fermés.
- S'assurer que l'installation hydraulique a été réalisée correctement et est dotée d'un vase d'expansion suffisant pour garantir une parfaite sécurité. Tout éventuel dommage relatif à l'installation et/ou à l'appareil ne sera pas couvert par la garantie. Le vase d'expansion présent dans l'appareil est destiné à protéger uniquement l'appareil contre les dilatations thermiques subies par l'eau contenues dans l'appareil.
- Alimenter électriquement l'appareil et commuter l'interrupteur placé à l'arrière de l'appareil en position «1» (= allumé).
- Remplir l'installation au moyen du robinet de chargement. La pression recommandée est 0,8bar à 1bar. La phase de chargement de l'eau doit avoir lieu simultanément à la sortie de l'air. L'opération de purge peut être accélérée en agissant avec un tournevis ou une pointe sur le purgeur automatique.
- Vérifier le raccordement et la conformité de l'évacuation des fumées.
- Introduire une quantité suffisante de granulés dans le réservoir.
- Appuyer sur la touche «Flamme» : la phase d'allumage démarre, le display indique « START ».
- Vérifier à nouveau la pression à l'intérieur de l'appareil et éliminer au besoin les bulles d'air présentes.

7 UTILISATION

7.1 PHASES DE FONCTIONNEMENT



START	PHASE D'ALLUMAGE Cette phase dure environ 20 minutes, durant cette période le poêle est programmé pour effectuer l'allumage de la flamme, les variations de puissance au niveau du foyer ne sont pas prises en compte.
WORK	PHASE DE FONCTIONNEMENT Les indications de fonctionnement de l'appareil sont indiquées sur le display. Le système PelletPower fonctionne alternativement.
OFF	PHASE D'EXTINCTION Cette phase dure environ 25 minutes et consiste en l'extinction de l'appareil et sa position éteinte. Le modulateur de combustion et le système PelletPower fonctionnent dans le but d'éteindre rapidement et d'évacuer les braises et cendres présentes dans le brasero. La température de l'appareil diminue progressivement. Après 25 minutes, l'appareil se met en veille et le PelletPower s'arrête.
STOP	PHASE D'EXTINCTION TEMPORAIRE Si la température de l'eau dans l'appareil dépasse les 80°C, la phase STOP se déclenche. L'appareil s'éteint temporairement. Il redémarrera automatiquement avec une phase START lorsque la température redescendra à 58°C. La phase STOP doit être considérée comme une pré-alerte de surchauffe.
WAIT ON	PHASE DE REDEMARRAGE A CHAUD En cas de demande de démarrage alors que la température de l'eau dans l'appareil est supérieure à 63°C, l'appareil se place en WAIT ON et ne démarre pas. Lorsque la température redescendra à 58°C, l'appareil démarrera.
SUN OUT	PHASE DE REFROIDISSEMENT Cette phase n'est active que lorsque la fonction «THERMOCONTROL» est activée. Dans le cas où des capteurs solaires thermiques provoqueraient une surchauffe de l'accumulateur, et que la sonde haute (S2) détecteraient une température supérieure à 80°C, la phase SUN OUT se déclenche. Le circulateur et le modulateur de combustion se mettent en route dans le but de refroidir l'accumulateur. Lorsque la température de la sonde S2 de l'accumulateur redescendra à 75°C, l'appareil reviendra en position OFF.
WAIT TIME	PHASE D'ATTENTE Lorsque la fonction «CRONO» est activée (ou qu'un système de gestion externe est connecté et qu'une fonction autre que «CRONO» est activée), et que l'on se situe en dehors d'un cycle programmé, l'appareil affiche WAIT TIME. Cette phase est analogue à OFF.
NO PROGRAM	PHASE Lorsque la fonction «CRONO» est activée mais qu'aucun cycle n'est paramétré, l'appareil affiche NO PROGRAM.



La phase d'allumage (mention « START » affichée) dure environ 20 minutes, durant cette phase l'appareil ignore toutes les commandes qui lui sont transmises. Il est cependant possible de sélectionner le mode AUTO ou un niveau de puissance, l'appareil en tiendra compte une fois la phase START terminée. Après ce laps de temps l'afficheur indique la mention « WORK ». La transmission de chaleur se fait selon le principe d'anti-condensation. L'activation du circulateur n'est possible qu'une fois la température de 61°C dépassée.

7.2 ALLUMAGE DE L'APPAREIL



Toujours vérifier la propreté du braséro, il doit être parfaitement propre avant chaque allumage. Ni dépôt ni pellets ne doivent être présents dans le braséro. Le non-respect de cette précaution pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

Appuyer sur la touche « Flamme » : la phase d'allumage démarre et la mention « START » s'affiche. La résistance électrique commence alors à chauffer et les premiers granulés commencent à tomber dans le brûleur.



Si l'appareil ne s'allume pas correctement, vérifier l'état de propreté du brûleur et de la résistance électrique. Il est très important que le petit tube servant de logement à la résistance soit bien propre, il doit être dépourvu d'incrustations et de poussière. L'opération doit être effectuée de préférence avec un aspirateur.

7.3 RÉGLAGE DE LA PUISSANCE DE COMBUSTION

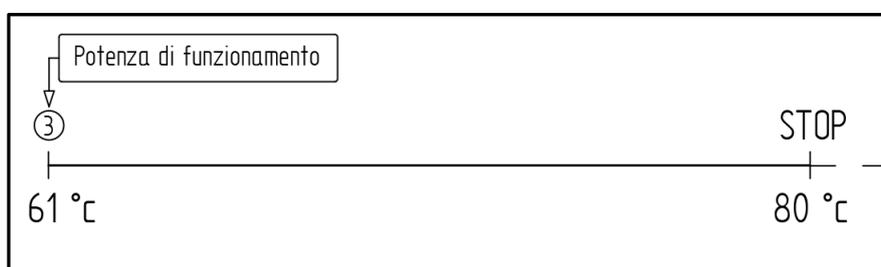
Le niveau de puissance est modifié par pulsion de la touche «Flamme».

7.3.1 MODE MANUEL

Le fonctionnement manuel est indiqué sur l'afficheur uniquement par la présence des barres de puissance, le circulateur de l'installation s'active toujours à 61°C.

La puissance produite dans ce cycle reste toujours constante indépendamment de la puissance absorbée par l'installation. Il est donc possible qu'elle soit insuffisante ou trop importante par rapport à l'absorption de l'installation.

Si la puissance est trop importante, la température peut atteindre le seuil de 80°C, l'appareil s'éteint alors momentanément en indiquant STOP sur l'afficheur. La réactivation se fera automatiquement à la température de 58°C.



7.3.2 MODE AUTOMATIQUE

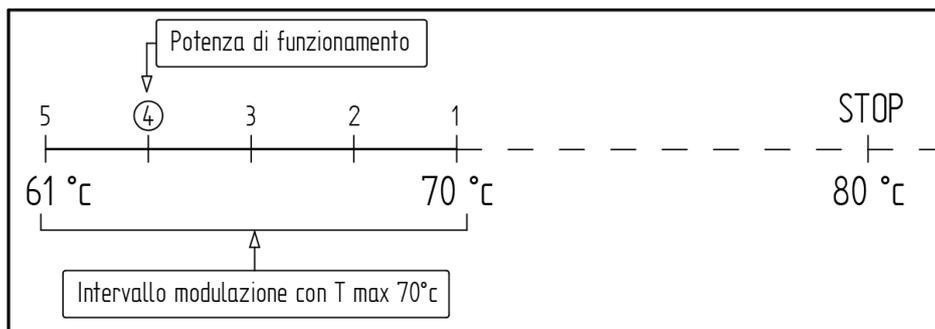
Avec le cycle automatique, le générateur exprime sa plus grande flexibilité de fonctionnement en optimisant la consommation de combustible.

Pour activer le cycle AUTO, sélectionner avec la touche «FLAMME» les barres de puissance jusqu'à ce que l'afficheur indique AUTO. Durant le cycle AUTO l'appareil règle automatiquement la combustion en fonction de la température de l'eau dans la chaudière paramétrée au moyen de la touche «Température». Si par exemple, la température Tmax est 70°C, les cinq rapports de puissance seront automatiquement distribués entre 61°C et 70°C pour qu'à la température de 70°C, l'appareil fonctionne à puissance minimale. Si la valeur Tmax est augmentée ou diminuée au moyen de la touche «Température», tous les niveaux de puissance seront redistribués sur l'échelle de température.

Si la puissance de combustion n'est pas absorbée par l'installation au-delà de la température de 80°C, l'appareil s'éteint momentanément en affichant le message STOP sur l'afficheur. La réactivation se fera automatiquement à la température de 58°C.

La température limite haute est réglable de 65°C à 73°C. A chaque pression sur la touche «Température», la température augmente de 1°C. Le display indique la température limite haute paramétrée à côté du symbole

F. La température limite haute optimale est variable en fonction de l'ensemble de l'installation de chauffage. Il n'est pas nécessaire de paramétrer une température élevée si les conditions du milieu ne le requièrent pas. Le temps et l'expérience acquise au fur et à mesure dans l'utilisation de l'appareil permettent de déterminer la température limite haute la plus appropriée.



ATTENTION : L'entreprise décline toute responsabilité quant à la durée de vie de la résistance électrique au cas où elle serait sollicitée par un nombre excessif d'allumages. Il est donc conseillé de régler le niveau de puissance correctement afin d'éviter cet inconvénient.

7.4 EXTINCTION DE L'APPAREIL

L'extinction de l'appareil s'effectue en appuyant sur la touche «Flamme» jusqu'à extinction de toutes les barres du display. La durée d'extinction de l'extracteur des fumées est d'environ 25 minutes.



Ne JAMAIS débrancher le générateur de la prise électrique pour éteindre l'appareil, cette opération pourrait engendrer la formation de fumée et de gaz avec risque d'explosion.

7.5 UTILISATION DE LA POIGNEE

L'appareil est fourni avec une poignée amovible pour ouvrir la porte du foyer afin de procéder aux opérations d'entretien et de nettoyage et pour manipuler les leviers.

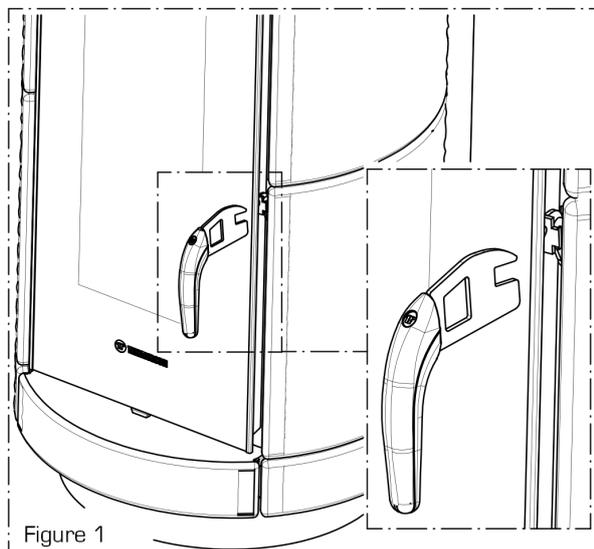


Figure 1

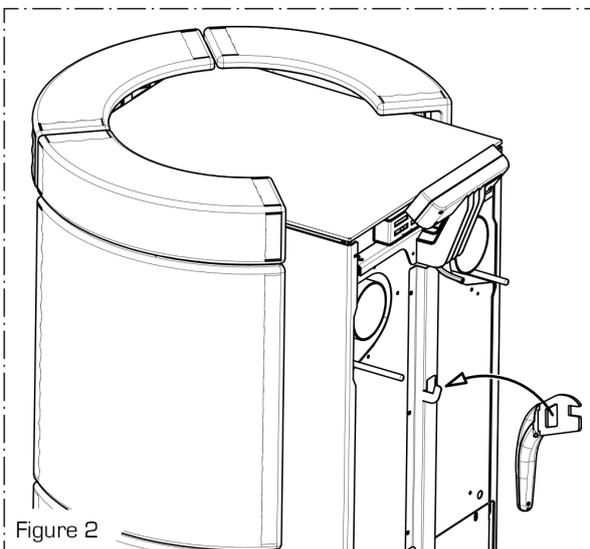


Figure 2

7.6 THERMOSTAT D'AMBIANCE THERMOSTART (OPTIONNEL)

Le bornier de connexion est situé sur la carte électronique de l'appareil. Ce bornier «CRON CONTACT SEC» peut également être utilisé pour la connexion d'un autre système de gestion externe (modem, interrupteur, domotique, etc), en respectant toutefois les mêmes préconisations que pour le Thermostart.



Les contacts sont définis contacts « secs » sans polarité et ne doivent jamais être alimentés à 230V. Si la carte est alimentée à 230V ou avec des voltages supérieurs à 6 Volts, la carte de commande subira de graves dommages et dans ce cas aucune garantie ne sera applicable.

FUNCTIONNEMENT



La connexion est réalisée par le bornier 9/10, (voir chapitre 10. SCHEMA ELECTRIQUE) le principe de fonctionnement est le suivant :

- Lorsque le milieu atteint la température paramétrée le Thermostart ouvre le contact et l'appareil s'éteint.
- Lorsque la température du milieu diminue le Thermostart ferme le contact et l'appareil s'allume et retrouve le niveau de puissance paramétré lors de la dernière extinction.

Lorsque le Thermostart est connecté, l'appareil ne peut être éteint qu'au moyen du Thermostart.

Les contacts à utiliser pour la connexion au Thermostart doivent être de type N.O (normalement ouverts). Ne jamais fournir d'alimentation à 230V car la carte de commande subirait des dommages irréparables.

ATTENTION



Le Thermostart doit être paramétré avec temporisation d'au moins 30 min après allumage et un différentiel de température d'au moins 2°C, afin de garantir un nombre d'allumages journaliers inférieur ou égal à 3.

Thermorossi décline toute responsabilité quant à la durée de vie de la résistance électrique au cas où elle serait sollicitée par un nombre excessif d'allumages. Il est donc obligatoire de paramétrer correctement le Thermostart afin d'éviter cet inconvénient.



Lors de l'utilisation d'un Thermostart, Thermorossi décline toute responsabilité pour tout non-allumage, échappement de fumée, dommage à l'élément d'allumage.

En cas d'allumages programmés il faut toujours s'assurer que le brûleur est propre.

8 ENTRETIEN ET NETTOYAGE



ATTENTION : L'observation fidèle des indications contenues dans ce chapitre est obligatoire. Tout manquement peut provoquer de graves dommages au produit, à l'installation, aux biens et aux personnes.



Cet appareil est un générateur à combustibles solides et doit par conséquent être soumis à de fréquentes opérations de contrôle et nettoyage général dans le but de toujours garantir un fonctionnement régulier, la sécurité d'utilisation et un rendement optimal de l'appareil. Étant donné les températures atteintes en fonctionnement, il est parfaitement normal d'observer des résidus de combustion sur la paroi. Ces résidus doivent se nettoyer facilement, être relativement clairs et non-collants. Dans le cas d'inactivité prolongée de l'appareil il est nécessaire avant la remise en fonction de procéder au nettoyage complet de l'appareil et de vérifier l'absence d'obstruction dans le conduit des fumées et la cheminée.



Avant toute intervention s'assurer que l'appareil est complètement éteint : mention « OFF » et extracteur éteint, puis le débrancher de la prise d'alimentation électrique.

Ne pas mouiller l'appareil et ne pas s'approcher des parties électriques avec les mains mouillées. Ne pas aspirer de cendres chaudes: l'aspirateur peut être endommagé. Les travaux de nettoyage décrits dans ce manuel doivent être effectués lorsque l'appareil est froid.



Après toute opération de nettoyage, il est obligatoire de contrôler et de s'assurer que la chambre de combustion est bien fermée. L'usage de produits inflammable pour le nettoyage est interdite. Les éventuels dommages consécutifs au manque d'entretien ne sont pas couverts par la garantie.

Les indications présentes dans ce manuel se rapportent à l'entretien et au nettoyage de l'appareil et ne se substituent pas aux obligations d'entretien et de nettoyage de l'installation et du conduit de fumées.

TOUS LES JOURS ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Nettoyer le brûleur (Figure 1).

ATTENTION : Nettoyer régulièrement et soigneusement le brûleur à l'aide d'un aspirateur, nettoyer avec une attention particulière la zone à proximité de la bougie d'allumage afin de garantir le bon fonctionnement de l'appareil. Pour ouvrir la porte, utiliser la poignée.

- Tirer et relâcher 4 à 5 fois la tige de nettoyage de l'échangeur (Figure 2).

- Nettoyer la vitre au moyen d'un chiffon humide et d'une boule de papier journal humidifiée, passée dans la cendre, en frottant la vitre jusqu'au nettoyage complet. Ne nettoyer la vitre ni durant le fonctionnement ni à chaud.

UNE FOIS PAR SEMAINE ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Contrôler la zone d'action du PelletPower et éliminer avec un aspirateur toute présence de cendre ou de dépôt quelconque, notamment au niveau des perforations du brûleur et du logement de la résistance d'allumage. Retirer d'éventuels agglomérats de silice témoignant d'une mauvaise qualité de combustible.

- Aspirer les cendres dans le compartiment C1 sous le brûleur (Figure 3).

- Vider les cendres de la trappe C2 (Figure 4). Au remontage, vérifier l'intégrité de la garniture. Remplacer si nécessaire.

- Aspirer les cendres de la trappe C3 (Figure 5) en soulevant le couvercle d'inspection. S'assurer lors de la fermeture que rien n'empêche la fermeture complète de la trappe.

UNE FOIS PAR MOIS ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Nettoyer le Té de la sortie des fumées à l'embouchure de l'appareil.

- Lorsque le réservoir est vide, aspirer la poussière qui s'est déposée dans le fond de celui-ci.

- Vérifier que la sortie des fumées ne présente aucun dépôt de cendres surtout au niveau des éléments de raccordement.

- Vérifier que pendant les 25 premières minutes de la phase OFF, le PelletPower fonctionne en mode continu assurant de ce fait le nettoyage du brûleur.

TOUS LES 2 MOIS ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Aspirer les cendres dans le compartiment supérieur de l'échangeur (Figure 11). Pour y accéder, retirer les 3 revêtements céramique supérieurs (Figure 6), puis retirer les 2 vis de blocage du capot du réservoir (Figures 7, 8 et 9), retirer ensuite le couvercle A en dévissant les 4 vis papillons et le pommeau de la tige de nettoyage de l'échangeur. Au remontage, vérifier l'intégrité de la garniture. Remplacer si nécessaire. Lors du remontage, prendre un soin particulier pour s'assurer de l'hérmétisme du foyer.

AU MOINS 2 FOIS PAR AN ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

- Effectuer le ramonage du conduit de fumées. Thermorossi recommande de faire appel à un professionnel pour effectuer cette opération. En la présence de portions horizontales il est nécessaire de vérifier et d'éliminer l'éventuel dépôt de cendres et suie. Nettoyer également la partie qui se trouve derrière le fond de la chambre de combustion.

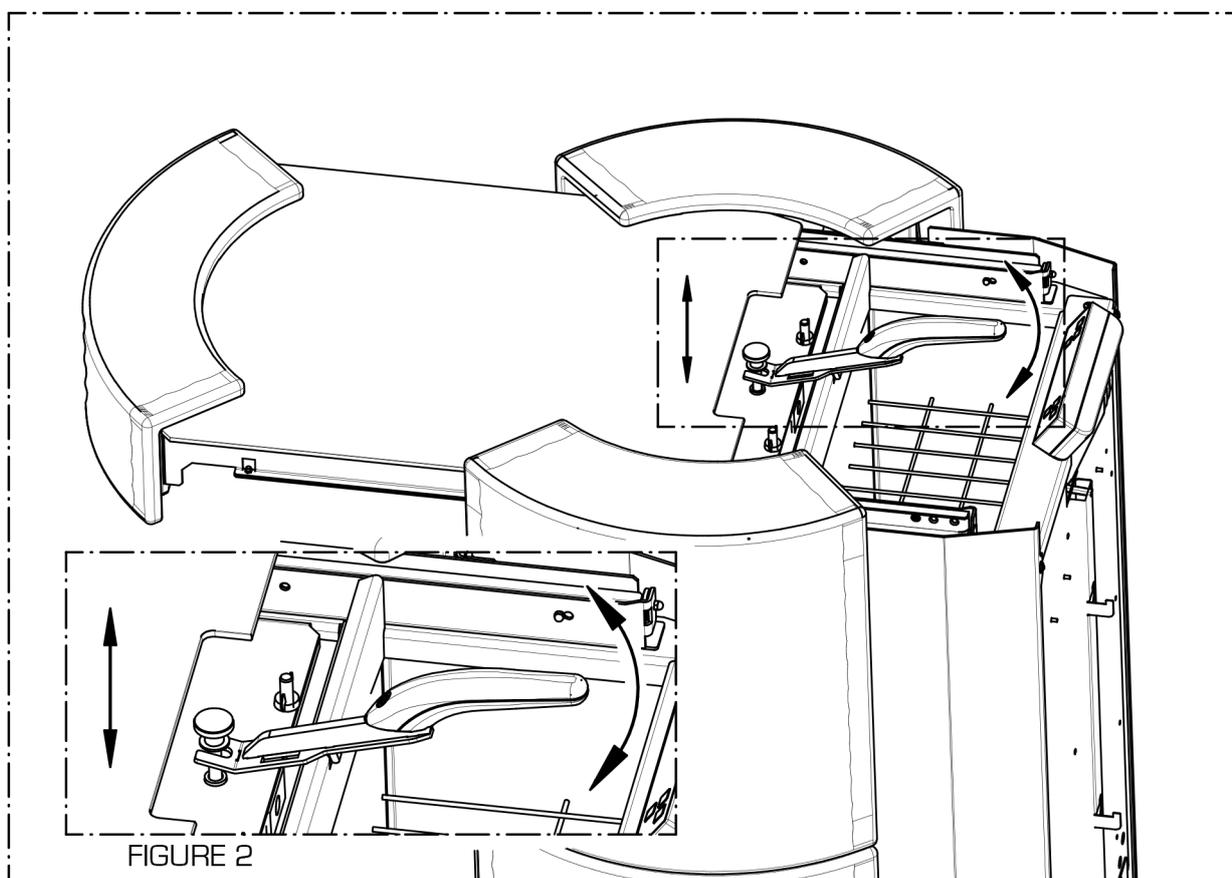
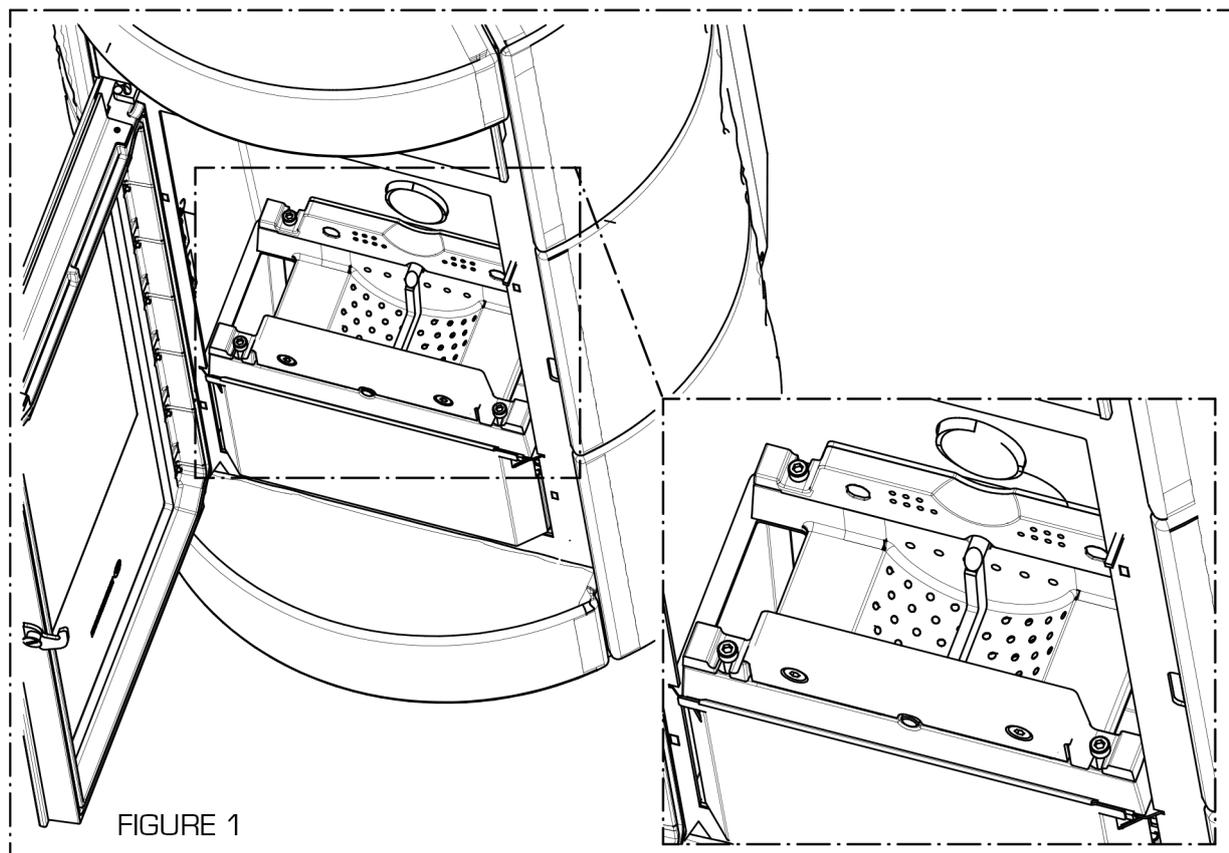
A LA FIN DE LA SAISON HIVERNALE ET À CHAQUE FOIS QUE CELA S'AVÈRE NÉCESSAIRE :

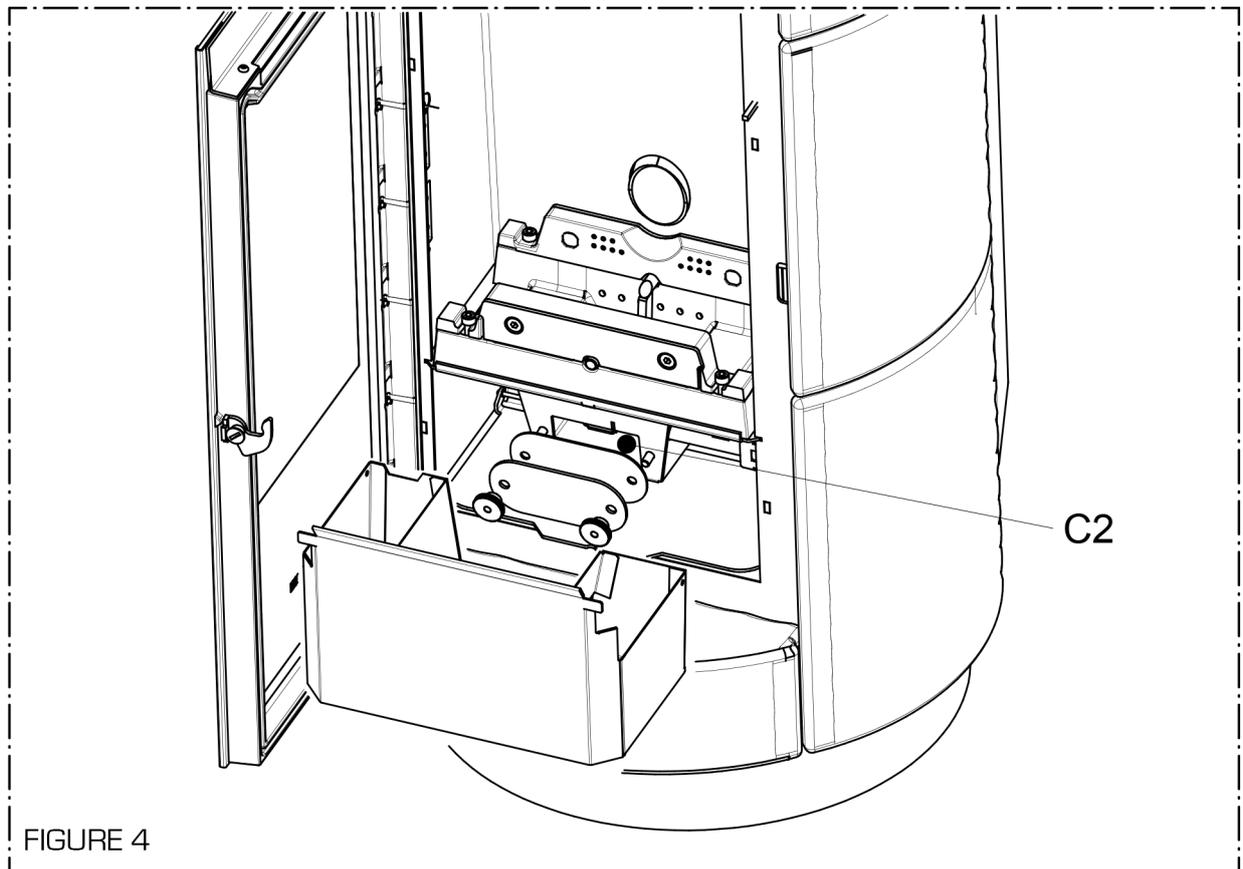
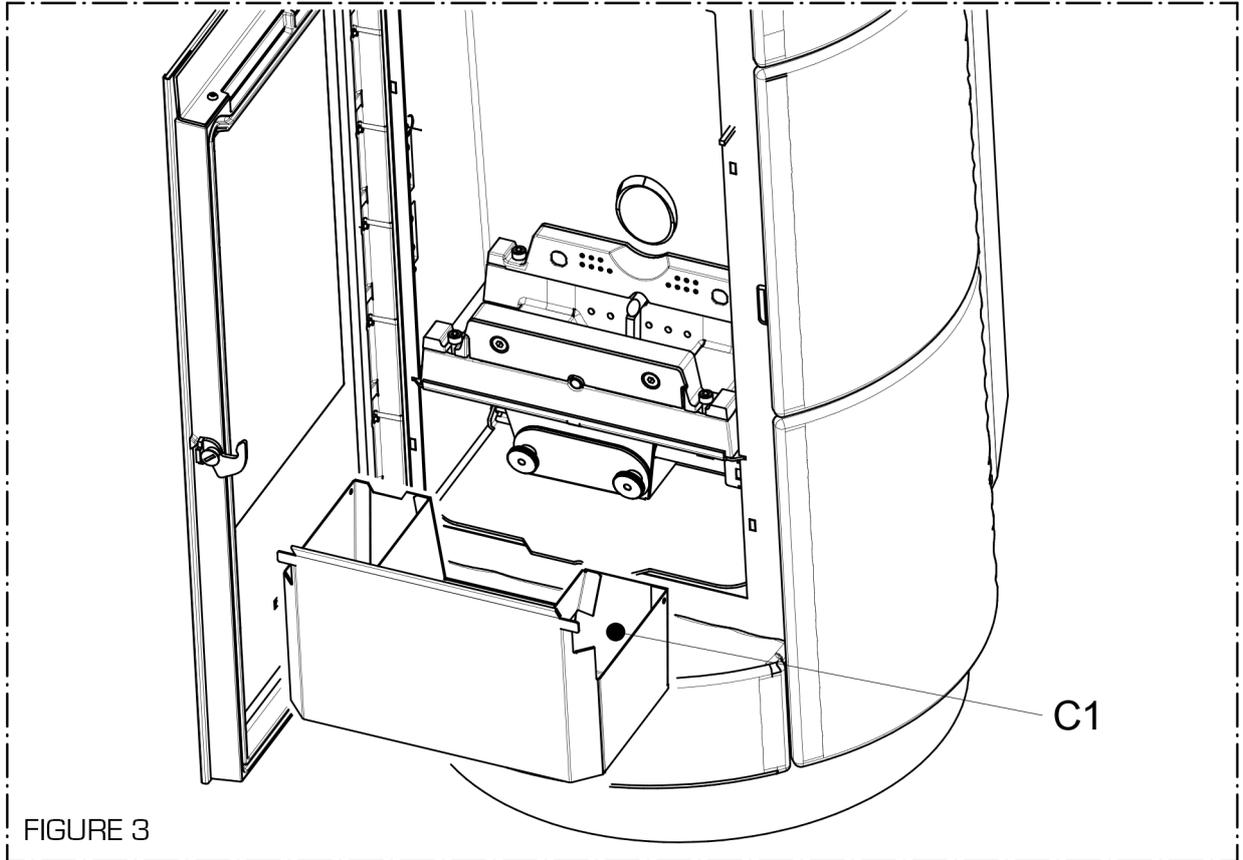
- Effectuer un nettoyage complet du foyer et des tiroirs de l'appareil à l'aide de brosses et d'un aspirateur.



La présence quotidienne d'un dépôt de suie et de résidus de combustion sur la vitre est normale. Il est également normal de trouver quelques granulés partiellement ou totalement imbrûlés dans le cendrier.

Lors de l'ouverture de la porte, la chute de cendre à l'extérieur de l'appareil est normale.





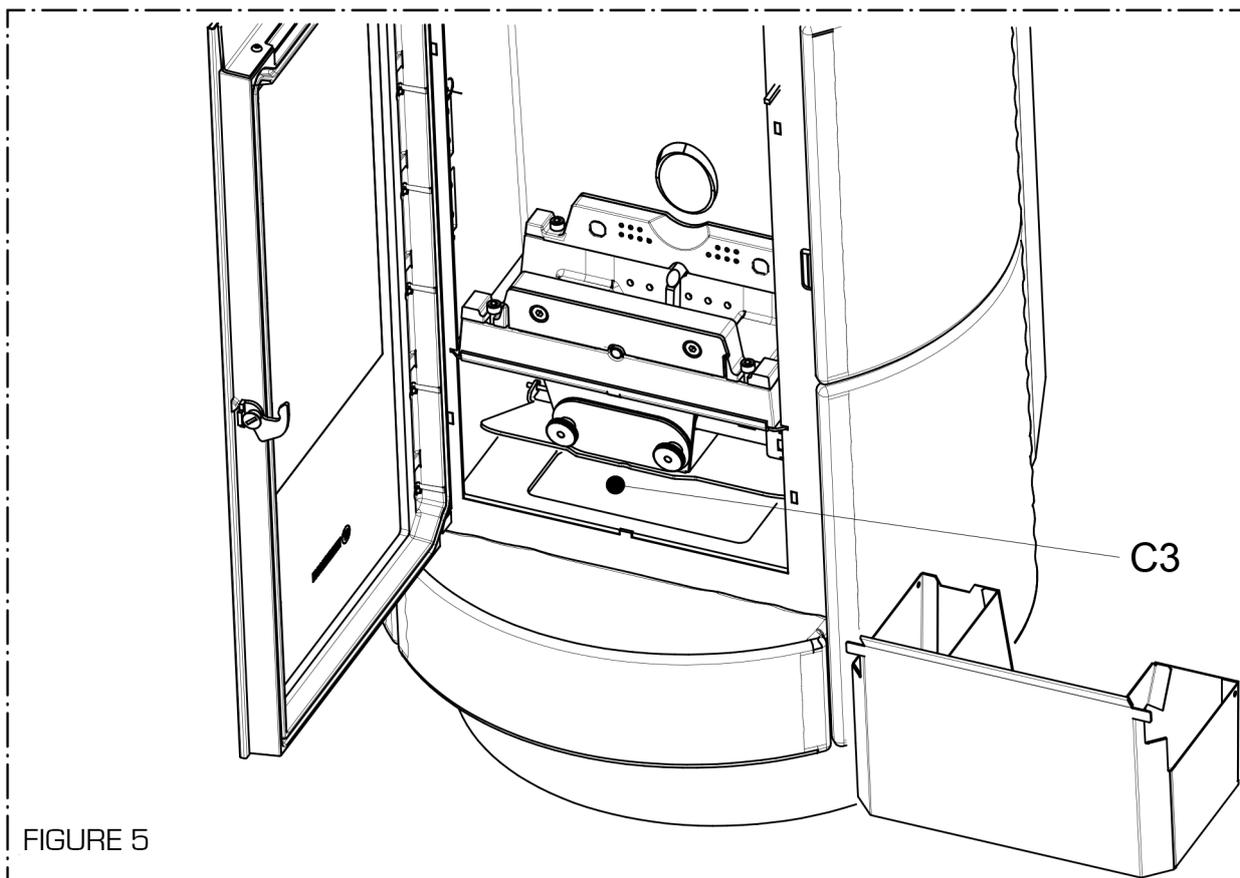


FIGURE 5

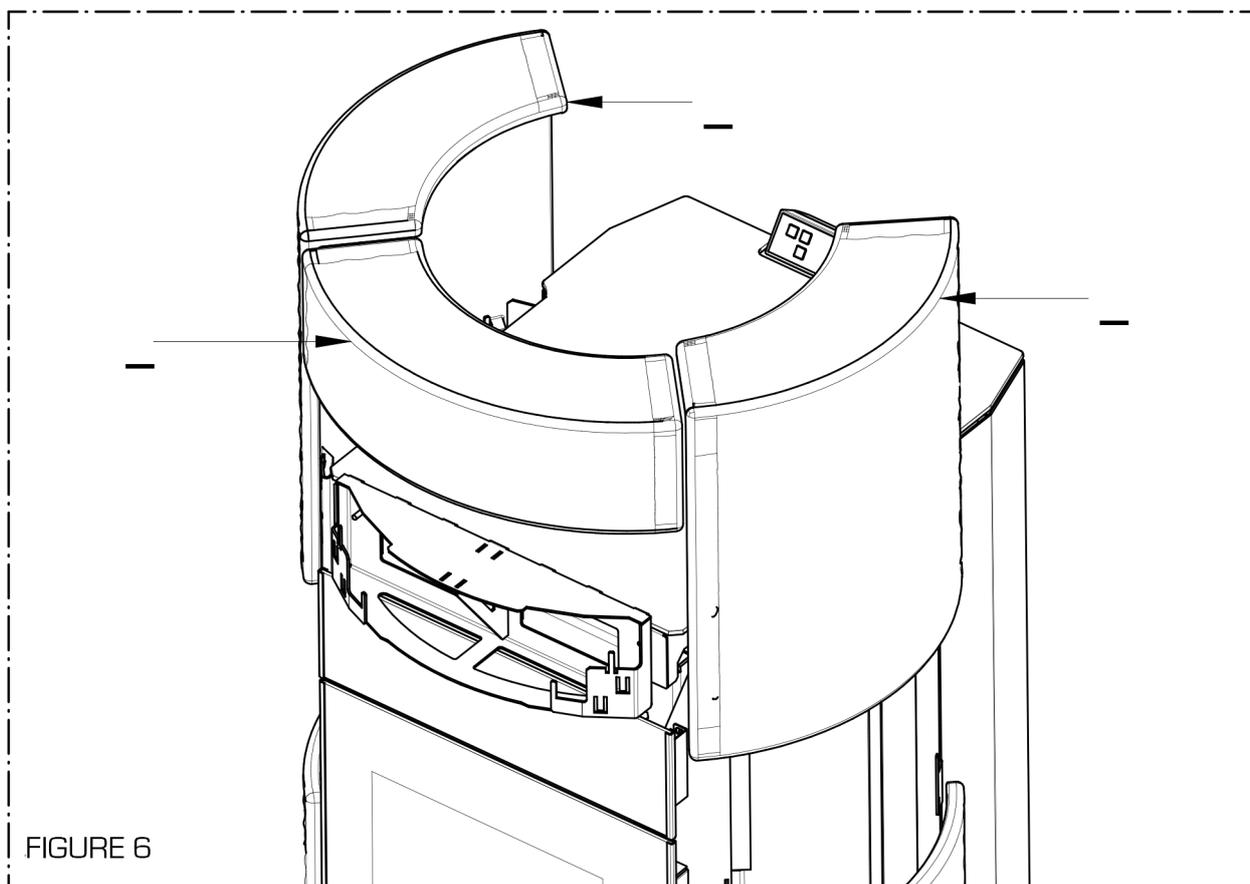


FIGURE 6

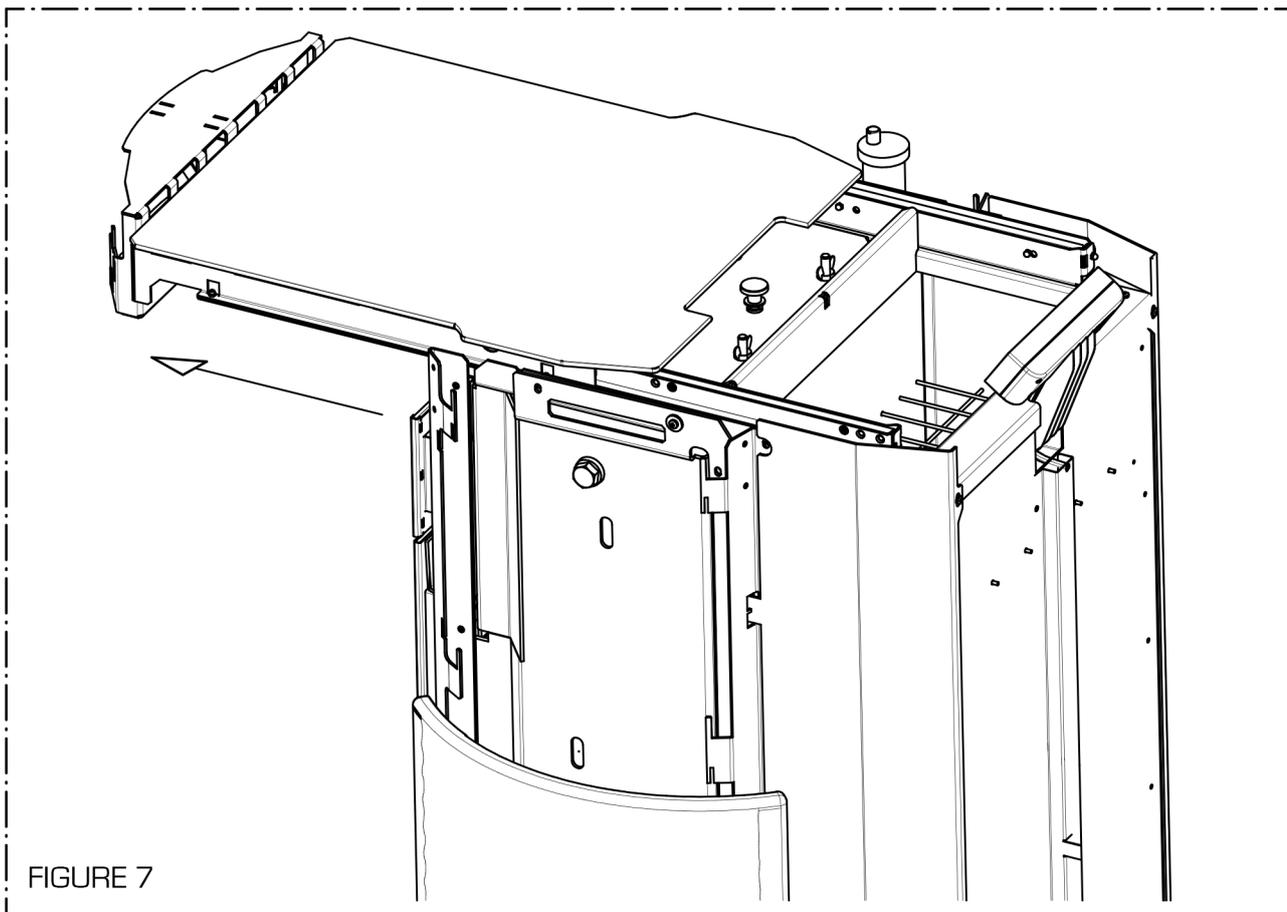


FIGURE 7

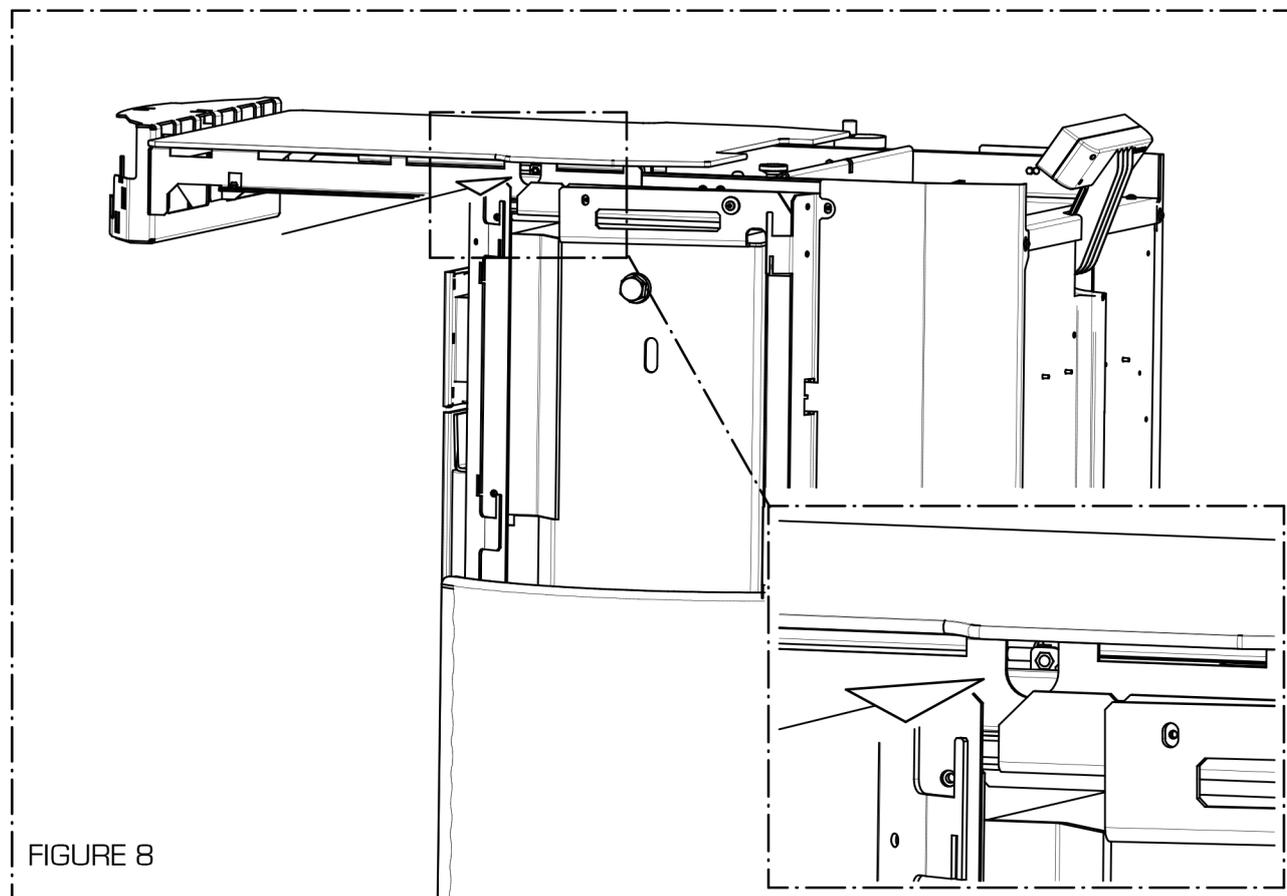
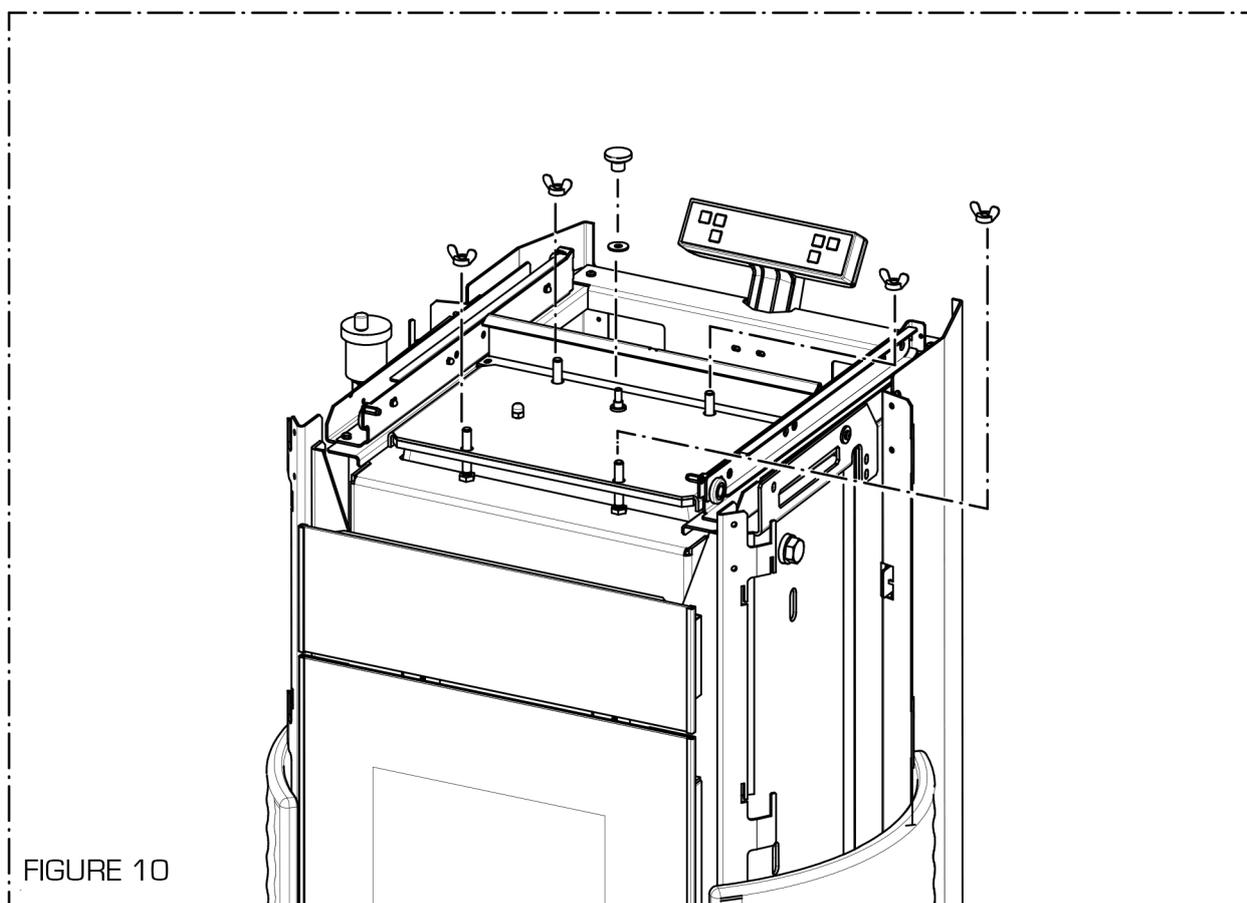
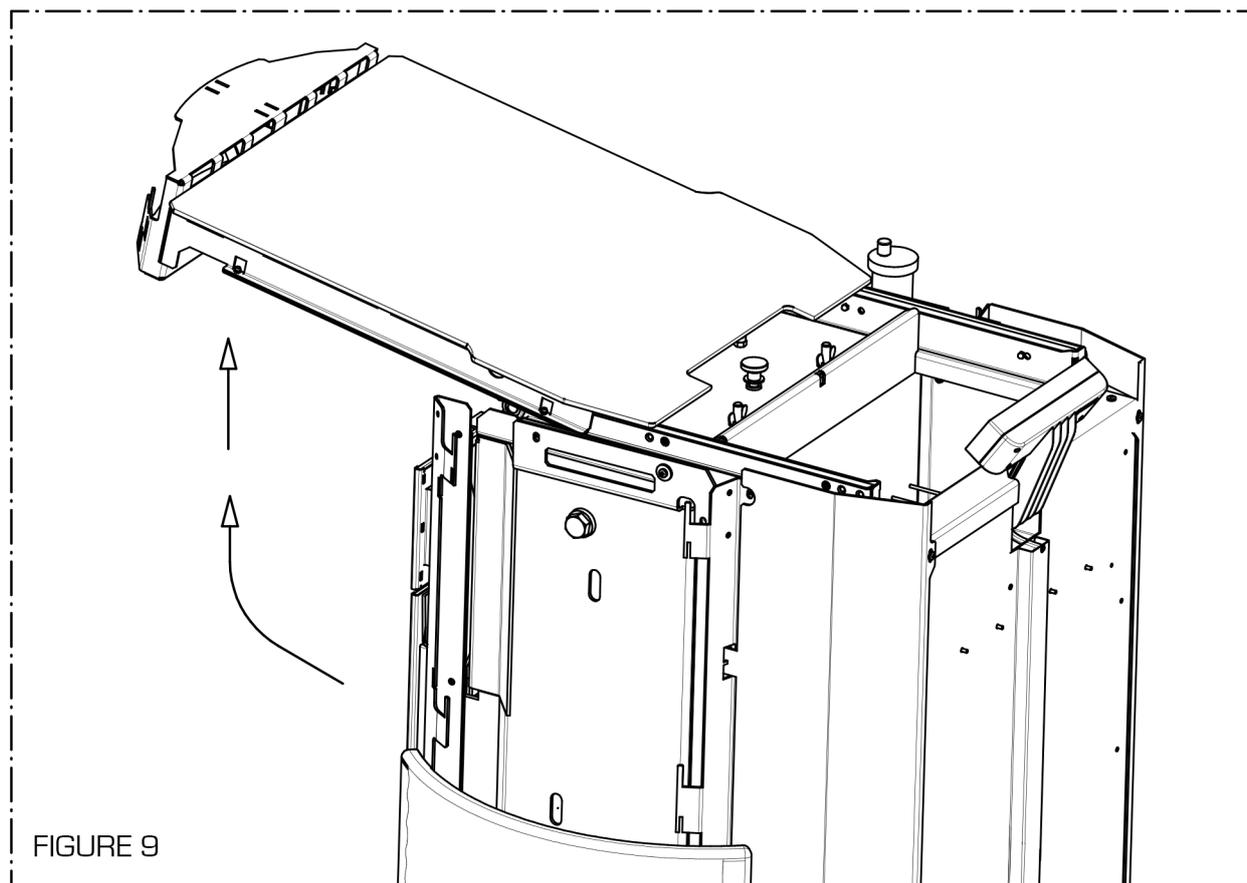


FIGURE 8



9 ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT



Pour arrêter et réarmer une alarme : éteindre l'appareil, débrancher l'alimentation, attendre 10 secondes et réalimenter. Trouver l'origine du problème, le résoudre et s'assurer que le brûleur soit bien vide, propre et correctement positionné dans son logement avant de relancer l'appareil. Procéder à toutes opérations de nettoyage nécessaires comme indiqué dans le chapitre 9. Vérifier en outre que les tiroirs des cendres soient propres et bien fermés et que la porte du foyer soit bien fermée.



Le déclenchement d'une alarme n'implique pas forcément un défaut du produit, mais témoignent de la volonté de Thermorossi de communiquer à l'utilisateur la nécessité d'effectuer une action corrective pour garantir une sécurité maximum, une meilleure fiabilité et un rendement élevé de l'appareil.

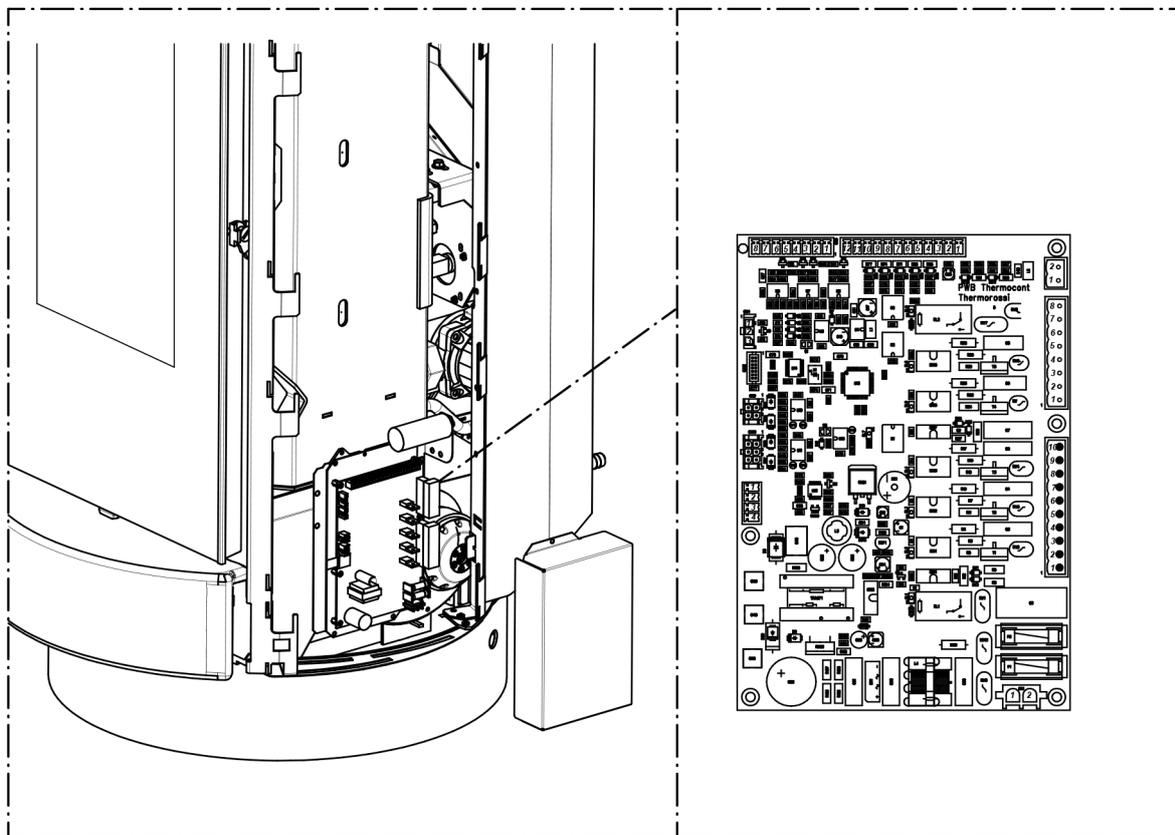
	<p>NO PELLETT Alarme émise lorsque la température descend sous le seuil normal durant la phase WORK. Cause probable : Le réservoir est vide.</p>
	<p>FAILED START Alarme émise lorsque la température n'a pas atteint le seuil normal à la fin de la phase START. Cause probable : Le réservoir est vide.</p>
	<p>SMOKE NO OUT Alarme émise lorsque la dépression du conduit est insuffisante et/ou que le conduit de fumées est bouché.</p>
	<p>ALARM T. MAX Alarme émise lorsque la température du foyer dépasse 95°C. Après avoir résolu le problème ayant engendré l'alarme, réarmer le thermostat à l'arrière de l'appareil.</p>
<p>ALARM : SMOKE TEMP. SENSOR </p>	<p>SMOKE TEMP. SENSOR Alarme émise lorsque la sonde température est endommagée. Contacter un dépanneur.</p>
<p>ALARM : SMOKE FAN </p>	<p>ALARM SMOKE FAN Alarme émise lorsque la sonde du modulateur de combustion détecte un fonctionnement anormal. Contacter un dépanneur.</p>
<p>ALARM : SMOKE RPM SENSOR </p>	<p>ALARM SMOKE RPM SENSOR Alarme émise lorsque la sonde du modulateur de combustion détecte une absence de fonctionnement du modulateur de combustion. Contacter un dépanneur.</p>
<p>ALARM : S1 DISCONNECTED</p>	<p>ALARM S1 DISCONNECTED Alarme émise lorsque la sonde S1 est déconnectée ou endommagée. Contacter un dépanneur.</p>
<p>ALARM : S2 DISCONNECTED</p>	<p>ALARM S2 DISCONNECTED Alarme émise lorsque la sonde S2 est déconnectée ou endommagée. Contacter un dépanneur.</p>
<p>ALARM : S acs DISCONNECTED</p>	<p>ALARM S acs DISCONNECTED Alarme émise lorsque la sonde ACS est déconnectée ou endommagée. Contacter un dépanneur.</p>
<p>ALARM : S t.a. DISCONNECTED</p>	<p>ALARM S t.a. DISCONNECTED Alarme émise lorsque la sonde de température ambiante est déconnectée ou endommagée. Contacter un dépanneur.</p>

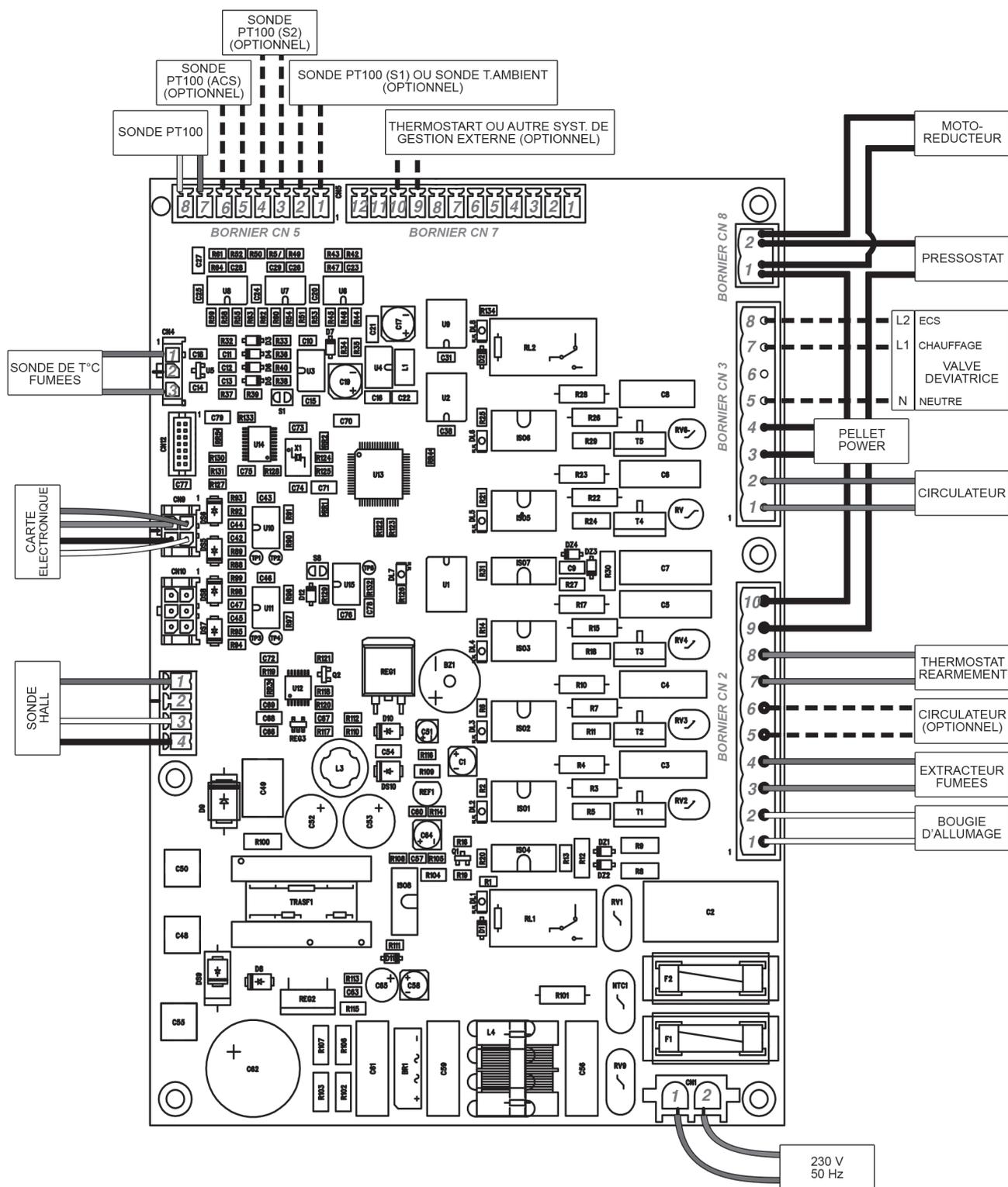
ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT CAUSES-SOLUTIONS

ANOMALIE	CAUSE PROBABLE	SOLUTION
LES GRANULÉS NE TOMBENT PAS DANS LE BRÛLEUR	LE RESERVOIR EST VIDE, LES GRANULES SONT EPUISÉS	REEMPLIR LE RESERVOIR
	UN CORPS ETRANGER BLOQUE LA VIS D'ALIMENTATION DANS LE FOND DU RESERVOIR	ÉLIMINER LE CORPS ETRANGER
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : L'EVACUATION DES FUMÉES EST OBSTRUÉE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMÉES
	LE PRESSOSTAT S'EST DECLENCHE : UN COUP DE VENT A RALENTI LE FLUX DES FUMÉES	ETEINDRE PUIS RALLUMER L'APPAREIL
DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT	L'EVACUATION DES FUMÉES EST INSUFFISANTE	VERIFIER LE DIMENSIONNEMENT ET NETTOYER LE CONDUIT DE FUMÉES
	BRULEUR SALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT
	GRANULÉS AVEC DÉPÔT SUPÉRIEUR À LA NORMALE	NETTOYER LE BRULEUR PLUS FREQUEMMENT ET PARAMÉTRER SUR LE NIVEAU D'EXTRACTION 2
	BRULEUR MAL POSITIONNE DANS SON LOGEMENT	REPLACER LE BRULEUR CORRECTEMENT
L'APPAREIL PRODUIT DE LA FUMÉE	LORS DU PREMIER ALLUMAGE LE VERNIS SILICONE FINIT SA CUISSON	FAIRE FONCTIONNER L'APPAREIL A PLEIN REGIME PENDANT 10 HEURES
	L'INSTALLATION DE SORTIE DES FUMÉES N'EST PAS ETANCHE	VEILLER A CE QUE LES CONDUITS DE FUMÉES AIENT ETE MUNIS DES JOINTS NECESSAIRES
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR
	L'APPAREIL COMMENCE À PRODUIRE DE LA FUMÉE APRÈS 25 MINUTES : L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REEMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE
L'APPAREIL S'ETEINT 5 MINUTES APRES LA FIN DE LA PHASE DE DEMARRAGE	L'ALLUMAGE A RATE, LE RESERVOIR EST VIDE	REEMPLIR LE RESERVOIR ET RELANCER LE DEMARRAGE
	LE BRÛLEUR EST SALE, L'ALLUMAGE S'EST EFFECTUÉ AVEC UN LARGE RETARD	NETTOYER LE BRÛLEUR
LA VITRE EST SALE	L'APPAREIL ACCUMULE DES GRANULES DANS LE BRULEUR	VOIR « DES GRANULES S'ACCUMULENT DANS LE BRASERO DE L'APPAREIL DURANT LE FONCTIONNEMENT »
	AUCUNE CAUSE	LA VITRE DOIT ETRE NETTOYEE PLUS FREQUEMMENT
	LAME DE BRULEUR MAL POSITIONNEE	REPLACER LA LAME DE BRULEUR CORRECTEMENT
PAS DE VENTILATION	LE FILTRE EST SALE	NETTOYER LE FILTRE
L'APPAREIL EST ÉTEINT MAIS LE BRÛLEUR CONTIENT DES GRANULÉS IMBRÛLÉS	LE RESERVOIR EST VIDE	VIDER LE BRULEUR ET REMPLIR LE RESERVOIR
L'APPAREIL EXECUTE DES COMMANDES NON PROGRAMMEES ET ALEATOIRES	IL Y A DES INTERFERENCES RADIO AVEC UN AUTRE APPAREIL THERMOROSI OU UN APPAREIL EMETTANT DES ONDES (PORTE DE GARAGE, SPA, ETC.)	CHANGER LA FREQUENCE DE TRANSMISSION. DEMANDER CONSEIL A L'INSTALLATEUR QUALIFIE

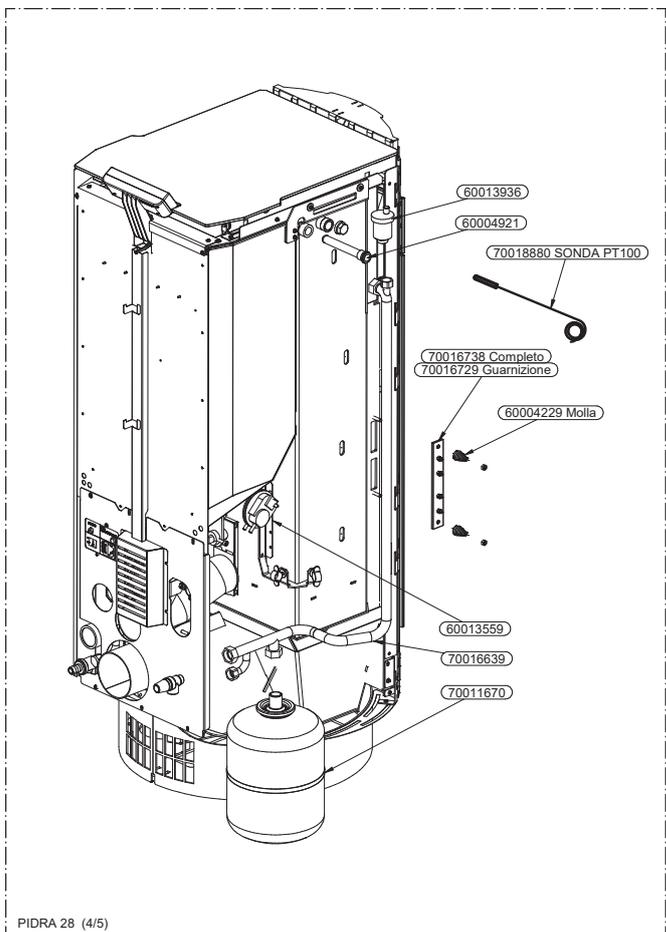
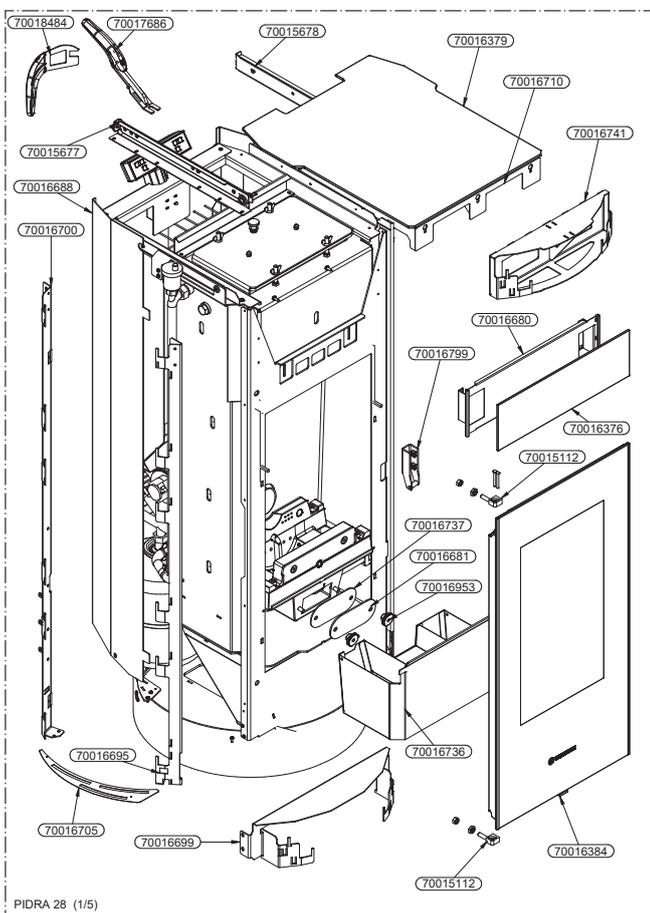
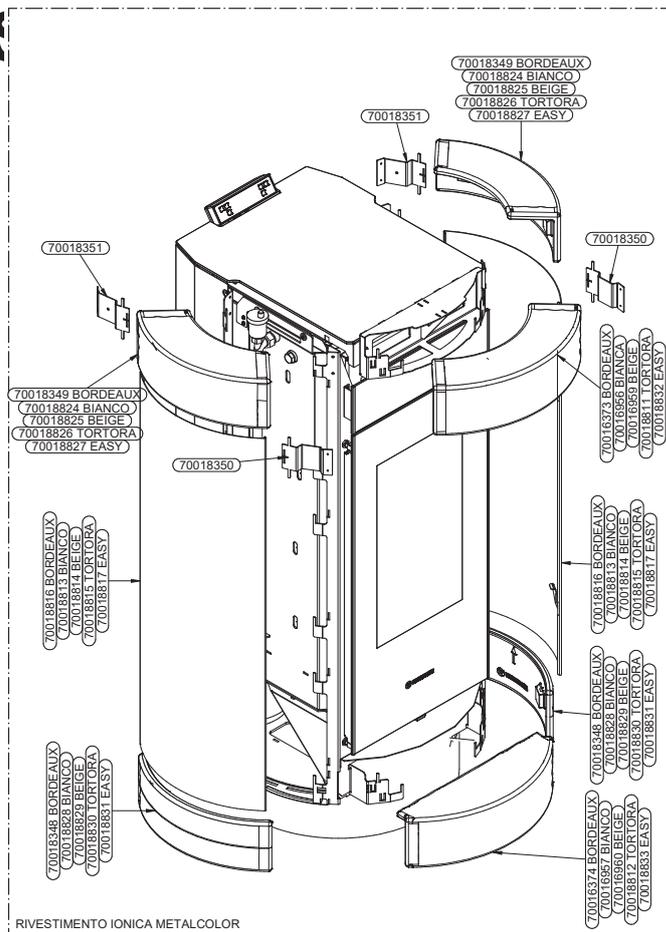
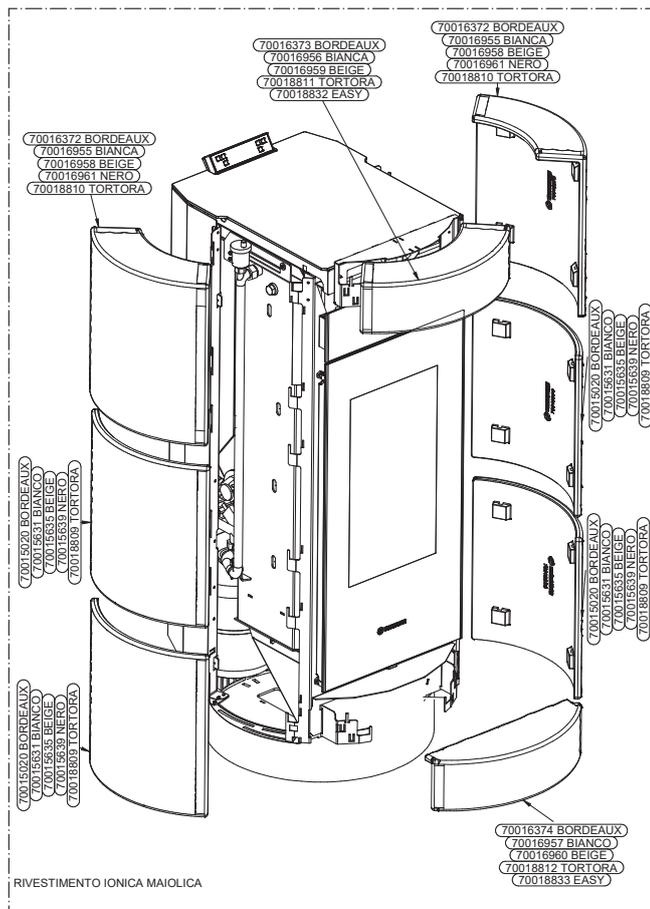
10 SCHEMA ELECTRIQUE

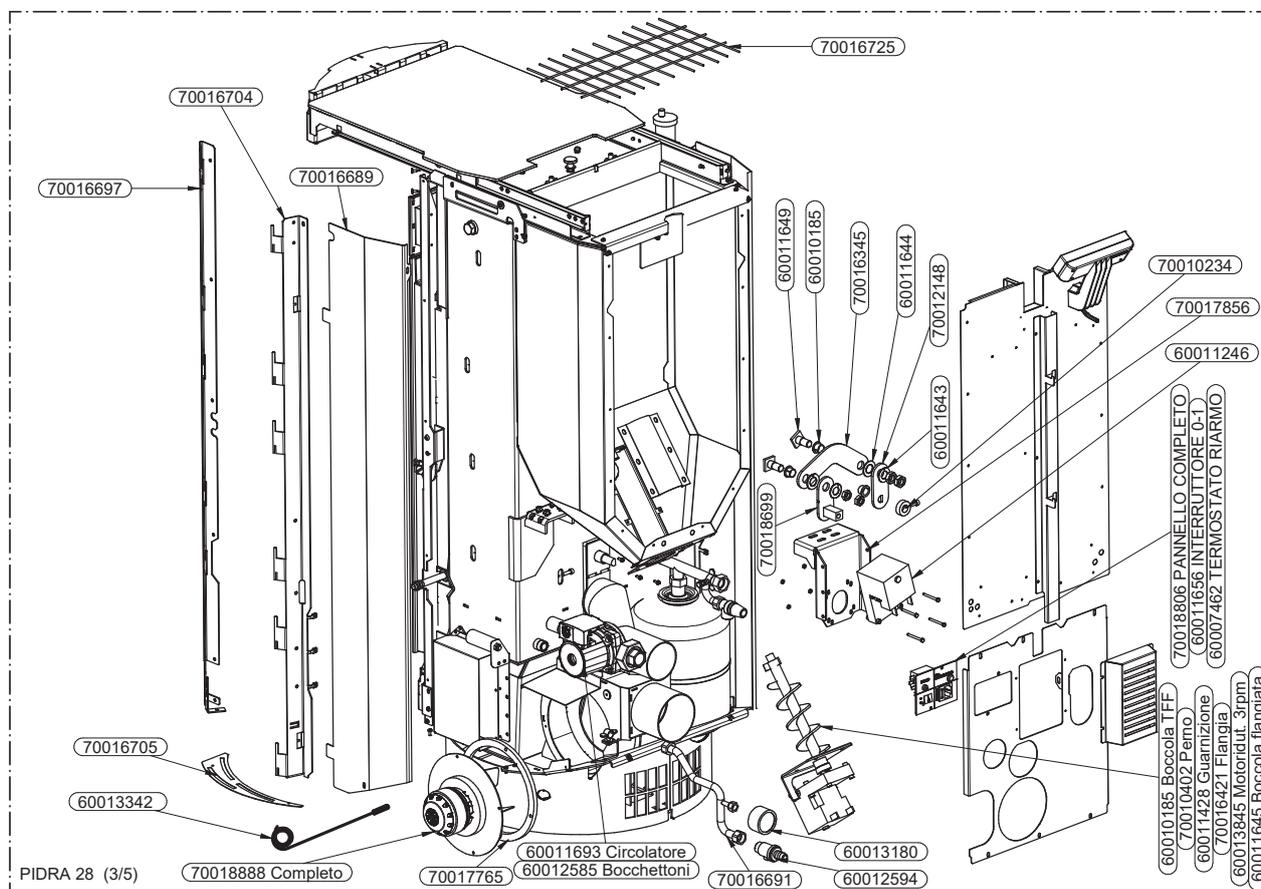
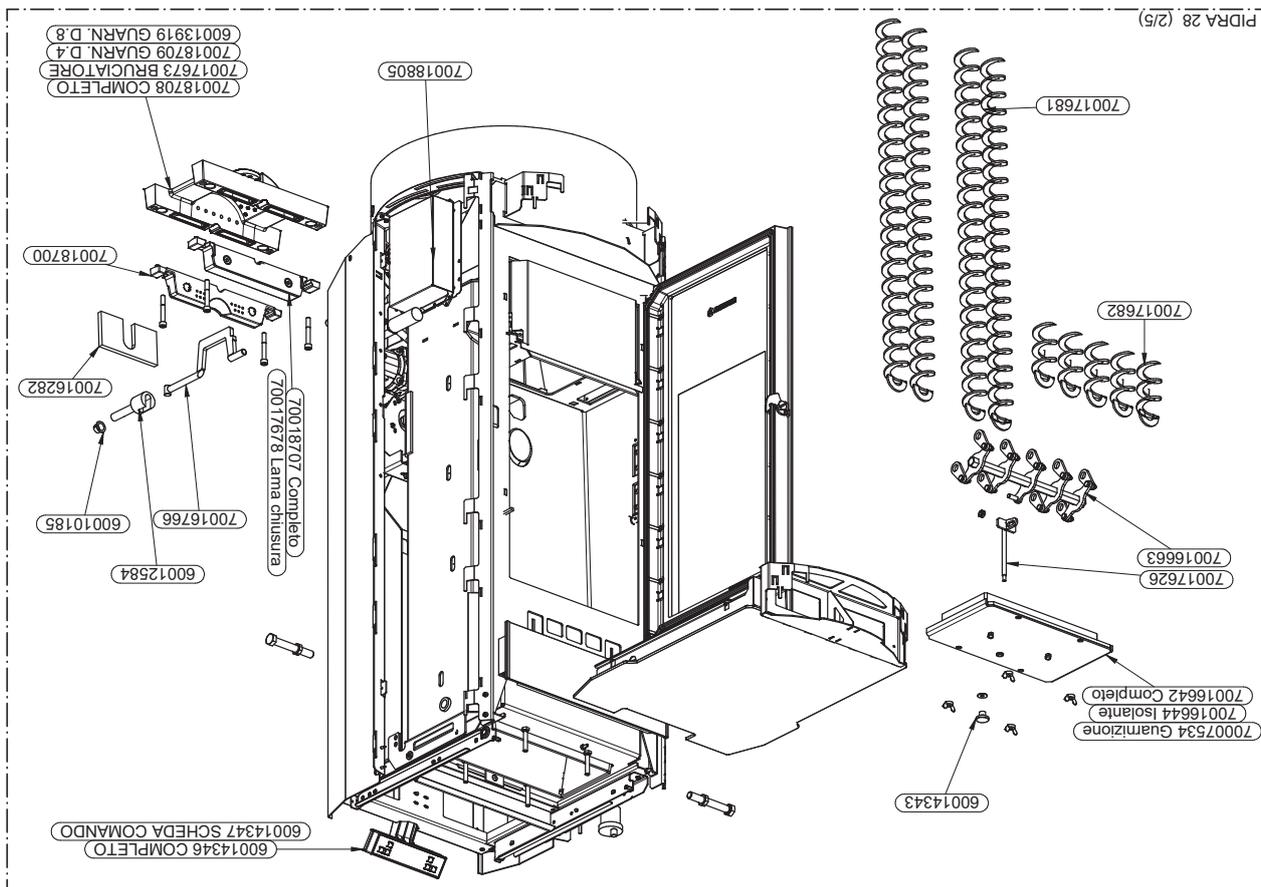
Le schéma électrique se trouve au bas, sur le côté de l'appareil comme indiqué sur la figure ci-dessous :





11 VUES ECLATEES





12 GARANTIE

Simplifiez vos éventuelles demandes après-vente en enregistrant votre appareil sur www.thermorossi.fr dans les 8 jours suivants son installation.

Extrait des Conditions Générales de Vente et de Garantie :

VIII. Garantie contractuelle par produit

Les produits doivent être vérifiés par l'acquéreur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI.

8.1. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de conformité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. Pour tous les autres cas de garantie, la durée est fixée individuellement pour les différents genres de matériel et se limite aux défauts de fabrication ou vices cachés. Toutes pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de l'utilisation de nos produits malgré une première avarie non résolue, ne seront pas couvertes par la garantie.

8.2. Les pièces sujettes à usure normale ou consommables : batteries, joints, résistance d'allumage, parties réfractaires, pièces de fonderie ou métalliques du brûleur, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même intégrées) sont couvertes par une garantie de 6 mois.

8.3. Les corps de chauffe des appareils à pellets sont couverts par une garantie de 5 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.4. Les corps de chauffe des chaudières à foyer vitrifié sont couverts par une garantie de 8 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises.

8.5. Les ventilateurs d'ambiance des appareils ventilés sont couverts par une garantie de 4 ans. Cette garantie est soumise au respect de la réglementation applicable au produit ou aux équipements auxquels il se rattache, et à la présentation de la facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel.

8.6. Les pièces détachées vendues séparément sont couvertes par une garantie de 6 mois.

IX. Garantie et retours

9.1. La garantie est strictement limitée à la fourniture pure et simple et dans un délai normal des pièces reconnues par nous défectueuses, par des pièces de même usage ou à leur remise en état, sans que nous ayons à supporter d'autres frais quels qu'ils soient, pour dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'acheteur, ou pour le remplacement de la dite pièce (main d'œuvre, frais de déplacement et viatique, etc.).

9.2. Les garanties pour notre matériel peuvent faire l'objet de conventions spéciales, elles seront alors définies par nos offres ou confirmations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux appareils concernés.

9.3. Si pendant la période de garantie, une pièce est reconnue par nous défectueuse, nous nous

réserveons le droit de réparer, de faire réparer ou de fournir en échange une pièce identique, ou, en cas d'impossibilité, une pièce répondant au même usage.

9.4. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la durée de celle-ci, ni de donner lieu, en aucun cas, à l'indemnité pour frais divers (main d'œuvres, déplacement etc..) ou préjudice quelconque, tel que, par exemple, privation de jouissance.

9.5. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournis sont démontables et remplaçables), mais réparables sur place, par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre accord écrit préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus garanti.

9.6. Le client s'engage à nous permettre de vérifier sur place par une personne de notre choix, le bien-fondé de toute réclamation. La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la garantie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait l'objet d'un écrit.

9.7. Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord préalable. Tout produit retourné sans cet accord serait tenu à la disposition du client et ne donnera pas lieu à l'établissement d'un avoir. Les frais et les risques du retour sont toujours à la charge du client.

9.8. Les frais de retour des pièces défectueuses, ainsi que les frais de renvoi des pièces réparées ou des pièces de remplacement sont à la charge du client.

9.9. La garantie du constructeur ne peut être évoquée si l'installation n'a pas été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel ; facture d'installation et de mise en route par l'installateur professionnel à l'appui. Pour les modèles hydrauliques, les factures annuelles d'entretien par un professionnel depuis l'installation seront également requises. La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement à nos clients installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des erreurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non respect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, utilisation anormale ou contraire à nos notices, surpressions, manque d'eau, insuffisance

d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol, absence d'entretien annuel par un professionnel (chaudières) et/ou manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur (nettoyage, décairage, etc.), fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, excès ou insuffisance de tirage de la cheminée, sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupapes, les serpentins, les échangeurs à plaques, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc.), de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, de corrosion externe du corps de chauffe due à une fuite extérieure (d'un raccord, d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), etc.

Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport des tiers, d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc.), de force majeure telle que grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles, etc.), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient au client, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériel convienne à l'emploi envisagé par son acheteur, le client faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son acheteur sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée à cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient être communiqués au client ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études ainsi que l'exactitude de ces conseils, avis ou études auprès de tout tiers de son choix. L'attention du client est attirée sur le fait que les conseils, avis ou études sont fournis par notre société avec la plus grande conscience mais que la décision appartient exclusivement au client en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés par le client conformément au descriptif technique et de pose en vigueur par notre société au jour de la commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance.

9.10. Les durées de garantie, fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir, à compter de la mise en service de l'appareil, mais, au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, ce sera la date de notre facture majorée de 1 mois, qui sera retenue. L'application de la garantie est liée au retour du certificat de garantie.

9.11. En cas d'appel en garantie, il est impératif de joindre à la demande de retour établie par l'utilisateur et le professionnel : la photocopie de la facture d'installation d'origine portant le numéro de série de l'appareil ainsi que les factures d'entretien annuel émises par un professionnel pour qu'un dossier de garantie puisse être constitué.

9.12. Retour : en principe aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement sur acceptation écrite par notre société, une demande peut être traitée. Dans ce cas pour toutes demandes de retour de matériels adressées par notre client revendeur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au catalogue tarif en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société dans les conditions suivantes : Décote de 10% du prix HT de vente pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société au revendeur. Aucune reprise possible pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par notre société au revendeur.

X. Contestations

Tout litige, qui n'aura pu être réglé à l'amiable, relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes conditions générales de ventes, sera exclusivement de la compétence du tribunal de Strasbourg, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Les traites ou acceptations de règlements quelconques ne peuvent apporter ni novation ni dérogation à cette clause attributive de juridiction.



THERMOROSSI
PELLET, WOOD & SUN TECHNOLOGIES

THERMOROSSI FRANCE
Parc Economique de la Sauer
67360 ESCHBACH - FRANCE
www.thermorossi.fr - contact@thermorossi.fr